

Habib BOURGUIBA

Le combattant suprême

1903 – 2000

Centre culturel du livre

Édition / Distribution

6, rue du Tigre. Casablanca

Tél : +212522810406

Fax : +212522810407

markazkitab@gmail.com

Première édition 2020

Dépôt légal: 2019MO0756

ISBN: 978-9920-627-31-3



King Faisal
PRIZE

INSTITUT
DU MONDE
ARABE
معهد العالم
العربي
كروني المعهد

Habib BOURGUIBA

Le combattant suprême

1903 – 2000

Mohamed Larbi HAOUAT



CENTRE CULTUREL DU LIVRE
Édition & Distribution

Sommaire

Introduction	7
Avant-propos et remerciements.....	9
Préambule	13
I - Qui est cet homme?.....	17
II - Formation.....	19
III - Expérience professionnelle et engagement politique .	25
IV - Bourguiba, une vie de souffrance, jalonnée par des années d'incarcérations et de pénitences.....	33
V - De l'autonomie interne à l'indépendance de la Tunisie	35
VI - Abolition de la monarchie et proclamation de la République	39
VII - Priorité au programme de l'éducation, la scolarisation et la culture	44
VIII - Bourguiba et l'éradication des gourbis en Tunisie ..	47
IX - Bourguiba et la femme tunisienne.....	49
X - Bourguiba et l'affaire de Bizerte	53
XI - La décolonisation agraire	62
XII - Bourguiba et la Francophonie.....	65
XIII - Bourguiba face à Salah Ben Youssef et Ahmed Ben Salah.....	69
XIV - Bourguiba et le monde arabo-musulman.....	78

XV - Bourguiba et la construction du Grand Maghreb.....	84
XVI - Bourguiba et la cause palestinienne	94
XVII - Bourguiba et le jeudi noir	99
XVIII - Bourguiba face à l'attaque de Gafsa.....	101
XIX - Bourguiba face aux émeutes du pain.....	104
XX - Bourguiba est pour la modernité et contre l'obscurantisme	107
XXI - Anthologies de ce qui a été écrit sur Bourguiba....	111
Conclusion.....	114
Chronologie succincte	117
Bibliographie	136

Introduction

Cet ouvrage s'inscrit dans le cadre d'un ambitieux projet culturel initié et mis en œuvre par deux institutions culturelles de renommée, le Prix du Roi Fayçal à Riyad et l'Institut du Monde Arabe à Paris, représenté par la Chaire de l'Institut.

Ce projet se donne pour objectif de faire connaître auprès du grand public une centaine de chercheurs et universitaires arabes et français qui se sont distingués par leurs considérables efforts destinés à la promotion des différentes formes de dialogue constructif et interactif entre les deux rives de la Méditerranée au cours des deux derniers siècles.

Il s'agit d'un authentique hommage que nous tentons de rendre à cette communauté scientifique, aux œuvres exceptionnelles de ces médiateurs culturels, ainsi qu'à leurs vies respectives entièrement dédiées au progrès du savoir, marquant ainsi leur époque par l'innovation et perpétuant une tradition scientifique et humaniste visant notamment la compréhension mutuelle, l'entente et la coopération entre les hommes.

Le choix de soixante personnalités arabes et de quarante personnalités françaises est le fruit d'une réflexion raisonnée et ciblée menée durant plusieurs

mois par un comité scientifique commun soucieux de réunir et présenter une palette de personnalités qui soient, autant que possible, représentatives de chaque discipline et courants de pensée à travers les différentes époques.

Cette liste est loin d'être exhaustive, toutefois, une sélection s'impose malgré le risque ô combien regrettable de sacrifier quelques écrivains, qui ont sans doute le mérite de faire partie de cette pléiade, par milliers. Consolons-nous néanmoins de vous présenter cette belle constellation d'auteurs, et d'initier cette voie qui sera, nous l'espérons, empruntée et poursuivie par d'autres acteurs.

Enfin, nous exprimons notre profonde gratitude aux auteurs qui ont cru en cette initiative et ont participé à sa réalisation. Nos plus sincères remerciements s'adressent également au Prince Khalid Al Fayçal, Président du Prix du Roi Fayçal, et à M. Jack Lang, Président de l'Institut du Monde Arabe, pour leur soutien et suivi continus de ce projet durant toutes ses étapes.

Mojeb Al Zahrani

Abdulaziz Alsebaïl

Avant-propos et remerciements

*Aurais-je dû parler d'autre chose?
Quel personnage peut intéresser en
dehors de lui? De qui et de quoi peut-il
être question, après un pareil homme?*

François-René de Chateaubriand,

Paris, 1839

Le poète Ahmed Loghmani produisait et dirigeait l'émission des passionnés de la littérature: « Houwet al Adab » à la radio nationale à Tunis, qui s'employait à détecter les jeunes talents nouvellistes, romanciers et poètes. Loghmani a pris l'initiative de tenir une rencontre des "jeunes-pouces" pour nouer des contacts et assurer de fructueux échanges.

Bourguiba était fan de l'émission, il a invité les participants au Palais présidentiel Skanès à Monastir. Et par une chance inouïe, j'étais le plus jeune parmi les participants! Trois jours pleins avec le chef de l'État au Palais était un exploit remarquable. En effet, mon jeune âge a attiré l'attention du président, il a tenu à ce que je me présente à lui. Il m'a demandé les nouvelles des familles: Abaab, Chandoul, Grissiaa... J'ai eu l'impression qu'il connaissait ma ville, Ben Gardane comme sa poche!

Le lendemain, l'organisateur m'a placé à sa table pour le déjeuner. Au menu, il y avait du poisson. Mon nom Haouat signifiait en arabe le poissonnier, le président me demandait alors avec un sourire éclatant et des yeux brillants de joie:

- J'espère que vous aimez le poisson, (Si) Haouat!
- Bien sûr, Monsieur le Président.
- Très bien, alors bon appétit à tous...

Au début, cela m'a paru surprenant! Je me suis demandé, comment il avait retenu mon nom si vite, mais j'ai constaté par la suite, qu'il retenait les noms de la majorité des présents! Ainsi, j'ai senti, que Bourguiba n'était pas une personne ordinaire, c'était un homme très distingué, un homme d'exception! Il jouissait bien d'une mémoire d'éléphant! Et par son aimable hospitalité très chaleureuse, il nous a donné l'impression que chacun de nous était son invité spécial! Trois jours durant, le chef d'État s'est tenu entièrement à l'écoute, au dialogue, à la réflexion, aux commentaires et aux recommandations pertinentes. C'était un moment remarquable et inoubliable, il a réussi vraiment à créer une bonne ambiance de travail très agréable: le professeur Mohamed Rached Hamzaoui présentait une critique à une jeune fille, suite à la lecture de sa nouvelle. Mais sa critique n'était rien d'autre que des louanges et des compliments sincères.

Bourguiba fut enchanté et pour marquer sa satisfaction,

il interpela le professeur avec le sourire habituel, en lui disant: « Mais, je ne comprends pas, c'est une critique ou une déclaration d'amour? » Et tous les participants ont applaudi l'humour du chef de l'État!

Mon ami Tahar Belkhodja, ministre de l'intérieur au temps de Bourguiba, et auteur du livre: *Les trois décennies Bourguiba*, m'a suggéré de rapporter cette anecdote, en témoignage que Bourguiba a été un homme de contact, ouvert au dialogue direct sans intermédiaire, sympathique, souple dans ses relations avec autrui. Il avait une vivacité intuitive d'esprit. C'est un symbole unique en son genre. N'importe qui, pourra s'apercevoir très vite, de son amour sacré pour sa patrie, et de sa jeunesse qui représentait l'avenir de la Tunisie.

Donc, je saisis cette occasion, pour dédier ce livre en l'honneur de Bourguiba, le combattant suprême, qui a lutté pour la liberté de sa patrie et le Père fondateur de la première République en Tunisie, souveraine, moderne et rayonnante dans le concert des nations!

Enfin, je remercie infiniment Mme Josseline BRUCHET, ma collègue à l'AFAL et ADIFLOR pour avoir aimablement accepté la relecture de cette épreuve.

Mohamed Larbi HAOUAT

Préambule

Habib Bourguiba, âgé de 84 ans, souffrant de troubles séniles, fut démis du pouvoir le 7 novembre 1987, par un coup d'État médical. Avec acharnement, ses détracteurs se sont déchaînés à outrance, leurs attaques de dénigrement diatribes ont exacerbé les passions les plus intenses. À leurs yeux, les accusations principales étaient: « athée, mécréant, laïque, despote, dictateur, autoritaire, assassin de Ben Youssef, traître à la cause arabe, valet de l'Occident. Pire encore les détracteurs doutaient même de l'indépendance, ils pensaient que c'était une imposture imaginée, à laquelle on essayait de faire croire! Ils prétendaient que Bourguiba avait dilapidé les richesses du pays au profit du colonialisme pour ne ramasser que des miettes... »

Ils scandaient haut et fort, un slogan hostile: « La moujahid Akbar illa Achaab: Nul n'est combattant suprême que le peuple. »⁽¹⁾ Son règne a été sans partage celui d'un président à vie! Halte au pouvoir personnel! Ainsi, ils nous l'ont si mal présenté! Prendre du recul par un regard distancié, sur la vie controversée de Bourguiba est nécessaire

(1) Ben Youssef déclarait: « qu'il entrerait en guerre avec Bourguiba qui ne devait plus être le combattant suprême, mais le traître suprême ». (Le Monde, 13 janvier 1956).

pour permettre une vision plus objective et plus juste sur son parcours politique, afin de se débarrasser des stéréotypes pour entreprendre une revalorisation d'un homme de mérite: « Que ce symbole-là ne soit pas brisé, que cette image-là soit perpétuée, voilà une nécessité vitale non seulement pour nous, mais aussi pour les générations futures, pour la Tunisie en somme! »⁽¹⁾

En dépit des dérives, tout homme est forcément, une combinaison de zones d'ombres et de lumières. Il est impossible de trouver un être humain sans défaut. Le champ d'investigation de l'avènement du surhomme nietzschéen n'est qu'une illusion mythique!

Souscrire à un devoir de mémoire est indispensable pour fournir aux jeunes les outils nécessaires par les études des faits du passé dans l'intérêt de ne pas porter préjudice à notre histoire qui a forgé notre identité nationale. Une tunisianité spécifique, fruit des apports fertiles, cumulatifs et conjugués à travers les millénaires, depuis les Berbères aux Phéniciens, aux Carthaginois, aux Romains, aux Vandales, aux Byzantins, aux Arabes, aux Ottomans, aux Européens et aux Français. C'est cet assemblage d'éléments mosaïques multicolores, diversifiés qui a forgé l'identité nationale tunisienne. Après tout, la signification de Tunis en arabe tenait surtout aux rapports sociaux

(1) MARTEL Pierre-Albin, Habib Bourguiba. Un homme, un siècle. Édit. Jaguar. Paris 1999.115 p. Voir p. 9.

agréables. C'est la civilité, la sociabilité, la sympathie et la promesse d'une vie meilleure.

L'instauration du protectorat français en Tunisie a été promulguée par la signature du Traité de Bardo le 12 mai 1881. De ce fait, le Bey a passé le pouvoir au Résident Général français qui a exercé la direction des affaires intérieures et extérieures du pays. Le Bey s'est engagé à ne conclure aucun acte international. La signature de la convention de la Marsa le 8 juin 1883 a contribué à asseoir effectivement le protectorat français en Tunisie dont l'article premier stipule expressément: « Afin de faciliter au Gouvernement français l'accomplissement de son protectorat, S. A. le Bey de Tunis s'engage à procéder aux réformes administratives, judiciaires et financières que le Gouvernement français jugera utiles. »⁽¹⁾

Grâce à la politique du peuplement, le protectorat a facilité l'installation et la pénétration des Européens et des Français en Tunisie. Ils ont accaparé plus d'un million d'hectares des meilleures terres fertiles et des places stratégiques. Ainsi, l'organisation de la production et la circulation de la richesse agricole et industrielle ont été spoliées par la colonisation 75 ans durant.

En effet, Bourguiba, ce leader, militant, patriote, réformateur, d'une grande culture, a pris conscience de la

(1) MAHJOUBI Ali, L'établissement du protectorat français en Tunisie. Publication de l'Université de Tunis 1977. Quatrième Série: Histoire. Volume XVIII. 423 p. Voir p. 136.

situation alarmante de son pays. C'est pourquoi, Il s'est engagé dans lutte politique pour l'indépendance, réalisée par étape. Il a été déterminé à jouer un rôle prépondérant dans cette quête héroïque pour retrouver la dignité nationale. Puis, il a réussi à poser les jalons pour le fondement d'un État républicain, moderne et souverain en Tunisie et il lui a assuré une place respectueuse dans le concert des nations.

La devise de son action a toujours été: « Vivre pour la Tunisie! » Il est fort possible que Bourguiba ait emprunté cette formule d'une citation qui figure sur le socle de la statue d'Auguste Comte à la place de la Sorbonne: « Vivre pour autrui ». En effet, le maître du positivisme concevait que: « Toute éducation humaine doit préparer chacun à vivre pour autrui, afin de revivre dans autrui ». ⁽¹⁾ D'ailleurs, Bourguiba voulait bien incarner cette vision philosophique.

Pour brosser le portrait fidèle d'une personnalité politique, emblématique, charismatique, visionnaire, clairvoyante de grande envergure, il est intéressant de retenir aussi bien ses qualités que ses défauts afin d'assurer un éclairage rationnel. En somme, c'est l'une des grandes figures qui a marqué l'histoire contemporaine de la Tunisie.

(1) «Vivre pour autrui »: Cette maxime d'Auguste Comte avait tant frappé Bourguiba durant toute sa vie! Vivre pour faire énergiquement sa longue et lourde tâche! Jean Rous, Habib Bourguiba, Édit. Martinsart, Paris 1984, 311p. Voir p. 136.

I - Qui est cet homme?

Sa naissance officielle a été fixée le 03 août 1903 à Monastir dans la maison familiale au quartier des Tripolitains. Probablement, sa naissance véritable remontait à deux ou trois ans avant. À cette date, sa mère avait déjà atteint 40 ans! C'est pourquoi, elle avait honte de l'avoir conçu. Mais la famille a échappé à la catastrophe, puisqu'il était un garçon et non pas une fille! Il était le huitième enfant, dont sept frères et sœurs étaient nés avant lui. Une famille nombreuse qui a pesée si lourdement sur la santé de sa mère dont il prendra conscience toute sa vie. Combien il était sensible à sa souffrance et aux endurances pénibles! Ce qui le motiva à prendre part à la lutte pour la libération de la Femme en Tunisie. Son engagement indéfectible en faveur de la condition féminine lui vient de la fidélité à la mémoire de sa mère ravie de son affection. Le dernier de la grappe est toujours aimé et choyé.⁽¹⁾

Le père de Bourguiba a été un sergent-chef de l'armée beylical durant dix-neuf ans ; il a été aussi le cheikh des tripolitains à Monastir pendant quatre ans. Il était chargé du recouvrement des impôts directs. C'était une tâche

(1) Bertrand Le Gendre, Bourguiba. Édit. Fayard. Paris 2019. 444 p. Voir p. 20.

contraignante qui lui déplaisait, car il voulait servir aussi bien les personnes de son voisinage que l'administration beylicale! C'est pourquoi, il n'hésita pas à se retirer de cette fonction qui ne lui rapportait que l'inconvénient des pires critiques. Sachant que la famille de Bourguiba est d'origine tripolitaine de la ville de Mesrata en Libye. Elle est arrivée à Monastir par bateau vers 1795.⁽¹⁾

(1) BESSIS Sophie, BELHASSEN Souhayr, Bourguiba, à la conquête d'un destin, Tome 1, 1901-1957, Édit. Jeune Afrique Livres, 187 p. Voir pp. 13 et 14.

II - Formation

Le père de Bourguiba était conscient de l'obligation d'assurer une scolarisation à ses enfants, à l'époque 12% seulement des enfants musulmans étaient scolarisés. L'enseignement n'était pas donné à tout le monde, car la pauvreté battait son plein et le nombre des écoles était très réduit. Mais il restait, par principe, le moyen le plus sûr pour construire les générations futures.

Donc, à son tour, Habib Bourguiba prenait le chemin de l'école primaire du collège Sadiki à Tunis. C'est une école moderne de grande référence, bien coter en Tunisie. L'enseignement est bilingue franco-arabe. C'était bien une chance pour Bourguiba d'apprendre deux langues à la fois, ainsi que l'enseignement coranique! Donc, il a acquis une solide et une riche formation de base tout à fait bilingue: franco-arabe.

Il était hébergé par son frère aîné M'hamed. Malgré la longue marche quotidienne à pieds pour atteindre l'école et l'inhospitalité abusive de la femme de son frère qui le prenait pour un garçon de courses, il remporta avec succès son certificat d'études primaires en 1913. En vertu d'un décret beylical qui exempte les diplômés, Bourguiba fut dispensé du service militaire. Il poussa un soupir de soulagement, car, il avait été admis boursier, interne au

Collège Sadiki. Ainsi, il va se débarrasser des corvées quotidiennes et de sa belle-sœur! Ce prestigieux Collège fut créé en 1875 par Khair-Eddine au temps de Sadok Bey.⁽¹⁾ La prise en charge de Bourguiba a été intégrale par l'État, ce qui procura à sa mère un immense plaisir. Mais la mort emporta cette dernière la même année en le privant de sa tendresse. Ce qui lui causa une souffrance douloureusement insurmontable. Sa disparition fut tellement cruelle et pénible qu'il n'a jamais réussi à faire son deuil.

(1) Le mot du plus illustre des sadikiens, le président Habib Bourguiba: « De mon passage au Collège Sadiki, je garde des souvenirs vivaces qui ont émaillé certains de mes discours et surtout les cours que j'ai donnés à l'Université de Tunis. En vérité, c'est à cette époque que mon combat a pris le départ et que, dans mon esprit d'adolescent, prit forme un grand dessein: libérer mon pays. J'ai dit la part prise dans ma formation par l'enseignement bilingue sadikien et ses caractéristiques « révolutionnaires » pour l'époque: ouverture sur le monde moderne, la technique, les mathématiques, mais aussi accès aux grandes sources de l'humanisme et la culture occidentale. Ce livre indique la part de responsabilité que des compagnons sadikiens ont pris avec moi ; autour de moi, en dehors de moi, tant durant le combat de la première époque que pendant la construction, qui se poursuit toujours, de la Tunisie moderne. C'est dire que notre pays doit beaucoup à Sadiki et que se justifie l'intérêt que nous portons à la célébration de son centième anniversaire. Aujourd'hui, il existe des « Sadiki » à travers toute la République. Puissent nos jeunes y puiser non seulement les connaissances mais aussi l'énergie qui leur permettra de prendre la relève et de poursuivre l'œuvre que nous avons entreprise ». Source: Ahmed Abdessalam, Sadiki et Sadikiens 1875-1975. Édit. Cérès Productions. Tunis 1975. 273 pages. Voir, Préface p. 6.

En effet, le beau temps n'a pas duré, car Bourguiba est tombé dans une longue maladie en 1919, il a passé un an et demi en convalescence au Kef. Par conséquent, il a perdu le privilège de la bourse. Il a repris ses études en 1921, non pas au collège Sadiki, mais au Lycée Carnot qui deviendra, en 1980, Lycée Bourguiba. Pour rattraper le temps perdu, il fit des efforts considérables couronnés de succès au bac philo avec la Mention BIEN, en juin 1924. Ce qui lui permit de s'inscrire en double cursus à Paris, en droit à la Sorbonne et à l'École libre des Sciences Politiques, ancêtre de Sciences Po, rue Saint-Guillaume. Il obtint une chambre à la Maison Deutsch de la Meurthe de la Cité Internationale Universitaire, au boulevard Jourdan.

Le 23 novembre 1924, par occasion inopinée, Bourguiba se trouvait à la sortie de la Faculté de droit, 12 place du Panthéon. Il observa alors, le cortège du transfert des cendres de Jaurès au Panthéon: « Aux Grands Hommes la Patrie Reconnaisante. » Il fut profondément impressionné par cet hommage solennel du leader pragmatique d'obédience socialiste.

Bourguiba se plaisait bien de vivre à Paris, « comme un poisson dans l'eau » ça lui procurait une grande satisfaction. La ville des lumières est une véritable plateforme de la diversité culturelle, qui facilite les rencontres intellectuelles et les contacts politiques à l'échelle internationale, car elle abritait, à l'époque, les grandes figures du monde d'avenir: Le martiniquais Aimé Césaire, les deux chinois Deng

Xiaoping et Zhou Enlai, le vietnamien Hô Chi Minh, l'algérien Messali Hadj, le sénégalais Léopold Sédar Senghor, le philosophe français Jean Paul Sartre et tant d'autres... Assurément, ces contacts humains permettaient un enrichissement mutuel de qualité.

Poussé par un désir de réussir sa formation plus promptement, en dehors de ses cours spécifiques à la Sorbonne et à l'École libre des Sciences politiques, il assistait en complément à des conférences, des tables rondes et des meetings, afin d'enrichir ses acquis d'un savoir théorique et pratique, élargi. Il se rendait aux séances de la Chambre des députés et du Sénat. Très minutieusement, il profitait jusqu'à l'extrême de sa présence à Paris.

Sans perdre de temps, il était comme une abeille butineuse qui s'envole sucer le miel d'une fleur à une autre. Il appréciait beaucoup la littérature française et surtout la poésie. Il récitait par cœur des poèmes entiers, comme celui de Hugo « Ultima verba », ou de Vigny « La mort du loup » et bien d'autres. Il éprouvait aussi une forte attirance pour le théâtre. Car l'art oratoire lui offre une gesticulation appropriée, pour mieux s'exprimer afin d'impressionner l'autre comme s'il était en pleine plaidoirie d'avocat. Il lui arrive même de pleurer, lors d'un discours pour quelques secondes et reprend de suite son souffle normal, comme si rien n'avait été. C'était un caméléon, doué pour le changement exprès, selon les circonstances. C'était un véritable comédien de talent.

Le jeune étudiant fait la connaissance de Mathilde Clémence Lorain, employée au ministère des Finances. Malgré son veuvage, son bas niveau scolaire et son âge, plus avancé que lui, de 13 ans, cela ne l'empêche pas de tomber fou amoureux et décide de se marier avec elle. Il lui donne un prénom tunisien Moufida dont le sens en arabe est bénéfique. En effet, elle était une femme bénéfique, car elle remplissait parfaitement son devoir conjugal avec une grande fidélité. Elle a supporté avec courage les endurances et les sacrifices de la lutte de Bourguiba pour l'indépendance de la Tunisie! Avec son couffin de provisions et de linge propre, elle passait des heures et des heures dans la file d'attente pour rendre visite à son mari en prison.

Moufida a réussi aussi à combler le vide énorme qui a été causé par la mort subitement de sa mère. À l'époque, il n'avait que 10 ans, sa disparition douloureuse avait été une épreuve très difficile. Moufida a été donc, à la fois, une femme et une mère aussi. Par le phénomène de compensation, elle parvint minutieusement à adoucir psychologiquement ce manque considérable. Un an plus tard, le 9 avril 1927, elle lui a donné à l'hôpital de Paris un enfant, Bourguiba Junior « Bibi » qui sera le fils unique. Le couple est comblé de joie, cette petite famille réchauffe le cœur.

Trois mois après, Bourguiba obtint avec succès sa licence en droit et décida alors de rentrer avec sa femme et son fils à Tunis. Sans réticence, Moufida interrompit son

travail pour suivre son mari et se consacrer à élever son enfant. Elle est toujours restée dans l'ombre et n'a jamais osé occuper le devant de la scène. Sachant aussi, que Bourguiba n'a eu que deux femmes dans sa vie, Moufida Bourguiba, jusqu'au divorce 1961. Elle était alors âgée de 72 ans. Elle était si fatiguée qu'elle ne pouvait plus suivre le président au sommet de l'exercice du pouvoir. Bien que le divorce soit prononcé, Moufida resta au sein de la famille de Bourguiba, très honorée, très respectée et bien entourée d'affection par son fils et ses petits-enfants. Bourguiba la décora du grand Cordon de l'Ordre de l'indépendance et de l'Ordre du mérite. Elle lui répondit alors: « Tout ce que j'ai fait, je l'ai fait pour toi et pour ton pays ».⁽¹⁾

Malgré le divorce, Bourguiba n'a jamais été accusé d'aventures illicites et immorales! Il n'était pas du tout un coureur de jupon! C'est un homme sérieux et respectueux de la dignité de la Femme. C'est pourquoi, un an plus tard, il se remaria à 59 ans, avec Wassila Bourguiba (née Ben Ammar). Elle sera connue sous le nom d'al-Majida qui signifie la vénérée, issue d'une famille bourgeoise qui comptait des hommes aussi influents que riches. À l'inverse de Moufida, Wassila Bourguiba a été avide de pouvoir, elle deviendra très vite influente au Palais de Carthage et omniprésente dans les affaires de l'État. Au point qu'elle fut, pour certains, le président bis! Elle a été une conseillère écoutée.

(1) https://fr.wikipedia.org/Moufida_Bourguiba

III - Expérience professionnelle et engagement politique

Après avoir exercé trois ans en tant qu'avocat stagiaire, il s'inscrivit au barreau de Tunis, le 17 novembre 1930 et il ouvrit son propre cabinet dans un quartier populaire à Bab-Souika, au cœur de la capitale. Le choix de s'implanter dans un lieu en tant que tel est né d'une conviction délibérée pour être proche de la population, afin de mieux sévir la cause de ses compatriotes. Mais la tâche n'était pas si facile, car, la cour d'appel était à Alger. Grâce à la solidarité des avocats, ils protestèrent énergiquement contre cette situation absurde, et ce n'est qu'en 1941 qu'une issue favorable fut trouvée pour aboutir à la création de la Cour d'appel de Tunis.

L'année 1930 fut marquée par des événements de grandes envergures: le centenaire de la colonisation de l'Algérie, l'organisation du congrès eucharistique à Tunis. Des milliers de jeunes occidentaux campent au pied de la cathédrale Saint-Louis déguisés en Croisés. L'acte fut considéré comme une violation flagrante d'une terre d'islam. L'humiliation fut générale chez les tunisiens qui se révoltèrent. Mais, la répression des manifestations fut durement matée. Un autre événement considérable de l'année, fut la publication du livre du jeune professeur de

l'université de la Zitouna, Tahar Haddad⁽¹⁾: « Notre femme dans la législation islamique et la société ».

Tahar Haddad présente alors un programme de réformes sociétales grâce à l'émancipation et la libération de la femme: le droit à la femme de choisir son époux, le refus de la répudiation et la polygamie... Il mentionne dans son ouvrage: « Aujourd'hui, la femme moderne, sous l'influence de l'esprit de son temps sur son éducation et son instruction, a pris sérieusement sa part dans la lutte de la vie, dans les domaines de l'agriculture, du commerce et de l'industrie (...) Cet aspect de l'émancipation féminine est sans doute une preuve que la condition qu'elle a supporté pendant une longue période de l'histoire n'était point inéluctablement inhérente à sa féminité. Mais seulement une longue époque qu'elle a traversé et se prépare actuellement à se mettre aux côtés de l'homme devant les responsabilités de la vie avec tout ce qu'elle comporte de bonheur et de périls ».⁽²⁾

Cependant, ces idées révolutionnaires essuyèrent une vive contestation des conservateurs et provoquèrent une opposition radicale au sein de la Zitouna dont il fut exclu d'office. Le scandale suscité par le livre condamna son auteur à vivre en exil où meurt, dans l'isolement et la

(1) SRAÏB Nouredine, Contribution à la connaissance de Tahar el-Haddad (1899-1935), Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée, n° 4, 1967, p.99-132.

(2) Tahar Haddad, https://fr.wikipedia.org/wiki/Tahar_Haddad

précarité, le 7 décembre 1935. Si Tahar Haddad est mort ses idées sont restées belles et bien vivantes. Plus tard, elles seraient récupérées par Bourguiba pour servir comme fer de lance à la lutte de la cause des femmes en Tunisie. Elles seraient la base fondamentale du Code du statut personnel. Et, comme disait le proverbe: « Le malheur des uns fait le bonheur des autres ».

De son cabinet d'avocat à Bab-Souika, Bourguiba donnera le coup d'envoi pour la fondation du parti Néo-Destour. L'apparition de cette idée innovante, a marqué une scission avec le parti du vieux Destour fondé par Cheikh Abdelaziz Thaalbi en 1920, qui a représenté à un moment donné, une étape d'une volonté d'émancipation, mais très vite, est devenu totalement archaïque et impuissant. C'est une force statique, immobile, inoffensive, comme un tigre à papier. Il est saturé par les jeux d'influences du bey et du résident général. Donc le Vieux Destour est devenu une coquille vide et ne donne plus de satisfaction aux militants!

La Tunisie a besoin, alors, d'une action nouvelle, une stratégie pragmatique afin de construire un véritable mouvement national pour la libération du joug de la colonisation. C'est à Ksar Hilal que le parti Néo-Destour, le Renouveau du Destour fut concrétisé, le 2 mars 1934 par Habib Bourguiba avec Mahmoud Materi, Bahri Guiga et Tahar Sfar. Ce dernier crée un journal en arabe *El Amal* pour informer les lecteurs de la démarche politique spécifique du Néo-Destour, dénoncer les décrets beylicaux

dictés par le résident général et réclamer un régime parlementaire pour une participation plus étendue des Tunisiens au pouvoir.

Sans être antifrançais, Bourguiba aspire ardemment à retrouver la souveraineté de la Tunisie. « Comment rendre la Tunisie aux Tunisiens? » Le comité exécutif du parti décide d'adjoindre toute l'équipe de *l'Action Tunisienne*, qui est un quotidien indépendant: Organe de défense des intérêts tunisiens. Il adopte un programme pour conduire le peuple tunisien jusqu'à la liberté: « Pendant la majeure partie de sa vie, il a voulu inlassablement faire comprendre à la Tunisie et à la France, qu'il était de leur intérêt commun d'organiser l'émancipation de celle-ci avec le concours de celle-là et de chercher entre elles toutes les chances du dialogue ».⁽¹⁾

D'ailleurs, la gauche française a été sensible à ces revendications. Bourguiba a toujours été ouvert pour maintenir des liens d'amitiés et de coopération avec les intellectuels français. Il a invité le philosophe de gauche, Félicien Challaye et son épouse pour l'accompagner lors d'une visite du Sud tunisien. Il a profité l'occasion pour faire des discours populaires dans chaque village afin d'expliquer sa démarche et créer le contact direct avec la

(1) SASSI Néjib, Bourguiba aux regards de ses partisans et de ses opposants. Édit. Arabesques. Tunis 2013. 129 p. Voir p. 64: Témoignage de Pierre MENDÈS France: « Il a évité des haines et des souffrances à son peuple ».

population. Mais la situation économique est en crise, partout, la pauvreté bat son plein avec un taux qui dépasse les 75% de la population. Les régions s'embrasent et la colère monte partout.

Pour faire face à cette effervescence et maintenir l'ordre public Marcel Peyrouton, résident général qui gouvernait la Tunisie, ordonne l'arrestation des dirigeants des deux Destours et du parti communiste. Il les place en exil dans le territoire militaire du Sud tunisien.

Bourguiba publiait alors une lettre ouverte: « La Tunisie, avons-nous dit, pays où habite un peuple pacifique ayant une langue, ses institutions, ses traditions, sa religion et son histoire, gémit depuis un demi-siècle sous le poids d'un régime basé sur l'inégalité et l'arbitraire administratif, d'un régime destiné à corriger la prédominance démographique de l'élément autochtone et à hâter le jour où l'élément européen, devenant la majorité, assurera à la France la possession définitive du Pays.

Ainsi une minorité d'immigrants croit pouvoir, grâce à un régime dictatorial basé sur l'inégalité et les privilèges, transformer de fond en comble, la physionomie de ce pays, et d'un État musulman autonome, ayant toutes ses caractéristiques nationales, faire un département français, un prolongement de la métropole. »⁽¹⁾

(1) Parue dans l'Action Tunisienne le 15 mai 1933.

M. Robert Schuman, ministre français des Affaires étrangères, précisait, le 10 juin 1950, à Thionville, lors d'un banquet offert en l'honneur de délégués de l'Union française, qu'une nouvelle politique du gouvernement consiste à « conduire la Tunisie vers le plein épanouissement de ses richesses et de l'amener vers l'indépendance... » Cependant, il adressait une note au gouvernement tunisien le 15 décembre 1951, rappelant l'effort de la France dans les domaines économique et social et le mérite de la colonie française qui en aucun cas ne pourrait être éloignée du gouvernement du pays.

Le 13 janvier 1952, la Tunisie riposte par l'internationalisation du problème en soumettent le différend franco-tunisien à l'ONU, par deux ministres, Badra et Ben Youssef. Deux jours après, De Hauteclocque demandait au bey le renvoi des deux ministres du gouvernement de Chenik. Face au refus, le résident général ordonnait l'arrestation et la mise en résidence surveillée des principaux chefs du Neo-Destour. Le 14 avril 1952 le conseil de Sécurité rejetait la plainte tunisienne. Les U.S.A et la Grande Bretagne votaient contre. Mais le 16 octobre 1952, la question tunisienne est de nouveau inscrite à l'ordre du jour des Nations Unies par le groupe Afro-Asiatique. Le 13 décembre 1952, une résolution latino-américaine, demande la poursuite des négociations franco-tunisiennes, qui a été approuvée par la commission politique et confirmée par l'Assemblée Générale. Face à la pression syndicale américaine, les

USA sont obligés de voter la requête tunisienne. La France en colère, demandait alors au Bey de congédier le gouvernement Chenik et proposait la formation d'un gouvernement d'union et d'apaisement afin de constituer une commission franco-tunisienne chargée de mettre au point les réformes nécessaires.

Bourguiba propose au Gouvernement français un programme de 7 points qui constituera une base pour renouer le dialogue entre la Tunisie et la France:

- «1- Résurrection de l'exécutif tunisien dépositaire de la souveraineté tunisienne. (À l'heure actuelle, cette souveraineté est inexistante puisque le représentant de la France se trouve être le Président du Conseil des ministres tunisiens.)
- 2- Constitution d'un gouvernement tunisien homogène responsable de l'ordre public, présidé par le premier ministre tunisien désigné par le Souverain, lequel, en tant que chef de l'État, préside le Conseil des Ministres.
- 3- Suppression du Secrétariat Général qui coiffe toutes les administrations et détient, pratiquement toute l'autorité administrative du pays.
- 4- Suppression des contrôleurs civils, qui font de l'administration directe, incompatible avec la souveraineté tunisienne.

- 5- Suppression de la gendarmerie française, laquelle relevant du ministre de la Défense nationale, consacre, à nos yeux, l'occupation militaire du Pays.
- 6- Institution de municipalités élues, avec représentation des intérêts français, dans toutes les agglomérations où existent des minorités françaises.
- 7- Sur le plan législatif, création d'une Assemblée Nationale élue au suffrage universel, qui fixera les rapports futurs, franco - tunisiens sur la base du respect des intérêts légitimes de la France, et, également, dans le respect de la souveraineté tunisienne ».⁽¹⁾

Ces réformes structurelles appellent à consacrer l'indépendance nationale et resserrer les liens de coopération franco-tunisienne qui constituent une véritable nécessité. Si la France admettait la légitimité des revendications, la Tunisie serait prête à agir positivement pour l'intérêt des deux peuples. Ainsi, il se dégage de tout cela que le problème franco-tunisien est avant tout un problème de souveraineté...

(1) Le 15 avril 1950 Bourguiba donne une conférence de presse à l'hôtel Lutetia à Paris où il présente les principales revendications nationalistes en 7 points. Voir BESSIS Sophie et BELHASSEN Souhayr, op.cit. p. 126.

IV – Bourguiba, une vie de souffrance, jalonnée par des années d’incarcérations et de pénitences

- 1934-1936: Déportation à Kébeli, à Remada et à Bordj Le bœuf dans le sud tunisien. Dans ces lieux, la température dépasse 50° en été, mais les longues nuits d’hiver sont inférieures à 5°. Les grands écarts des températures, sans chauffage ni ventilateur sont difficilement supportables. En plus, Bourguiba était considéré comme prisonnier politique, donc, il était interdit de promenade et de visite, astreint à l’isolement dans un quadrilatère de quelques dizaines de mètres carrés. Malgré tout, cette détention a amplifié sa détermination. C’est ce qui a renforcé sa légitimité de zaïm leadership national: « Avant, je faisais de la politique en amateur, dans mes moments de loisir. M. Peyrouton m’aura rendu ce service de m’y attacher définitivement », écrit Bourguiba. Il concluait une lettre adressée Peyrouton par une citation de Victor Hugo:

« J’accepte l’âpre exil, n’eût-il ni fin ni terme,
et je vivrai proscrit, voulant rester debout. »

- 1938-1942: Incarcération à Haut-Fort Saint-Nicolas.

- 1952-1954: Exil à l’île de La Galite. Il a été arrêté et éloigné à Tabarka, transféré à Remada, puis interné dans l’île de La Galite. C’est une île complètement déserte. Son

gardien rapportait ses paroles: « Moi, le petit Bourguiba, considéré comme insignifiant par le Gouvernement français et déporté dans l'île de la Galite, j'aurai bientôt l'occasion de faire parler de moi, car, malgré toutes les mesures de surveillance dont il est l'objet, un prisonnier trouve toujours le moyen de communiquer avec l'extérieur ; vos mesures me font rire et elles n'empêcheront pas ma volonté de s'accomplir. Le quartier général du Néo-Destour est ici, à La Galite. »⁽¹⁾

- 1954-1955: Transféré à l'île de Groix, puis au château Ferté, à Amilly, et à Chantilly ; enfin en résidence surveillée à Paris.

Ces années carcérales et en exil furent des dates charnières dans l'histoire du mouvement national. Elles furent le creuset d'où jaillit le surnom mérité: Combattant suprême: al-Moudjahid al-Akbar!

(1) Rapport du maréchal-des-logis chef, 26 août 1953, archives diplomatiques, T23/25QO301/P8806.

V – De l'autonomie interne à l'indépendance de la Tunisie

« L'autonomie interne de l'État tunisien est reconnue et proclamée sans arrière-pensée par le gouvernement français, qui entend, tout à la fois, l'affirmer dans son principe et lui permettre, dans l'action, la consécration du succès. Le degré d'évolution auquel est parvenu le peuple tunisien dont nous avons lieu de nous réjouir d'autant plus que nous y avons largement contribué, la valeur remarquable de ses élites, justifiant que ce peuple soit appelé, à gérer lui-même ses propres affaires. C'est pourquoi nous sommes prêts à transférer à des personnes et à des institutions tunisiennes l'exercice interne de la souveraineté. »⁽¹⁾

Le discours de Mendès France confirme solennellement que la France reconnaît le droit à l'autonomie interne en Tunisie. Cependant, les négociations franco-tunisiennes pour l'autonomie interne restèrent au point mort plusieurs mois durant.⁽²⁾ La situation n'a connu un déblocage positif, que le 29 mai 1955, lorsque Bourguiba est entré en jeu

(1) Discours de Pierre Mendès France à Carthage, le 31 Juillet 1954.

(2) Romo-Navarrete Maria, Pierre Mendès France Héritage colonial et indépendances. Préface de Jean-François Sirinelli, Édit. PUPS, Paris 2009, 459p. Voir p.207: Les négociations Franco-Tunisiennes: Du malentendu à l'impasse.

avec Edgard Faure pour réfléchir ensemble comment contourner les obstacles. Finalement, à trois heures du matin, ils sont arrivés à consentir un compromis favorable pour aboutir à un accord qui consacre l'autonomie de la Tunisie. Ils ont paraphé tous les deux le document qui entérine cet accord. Bourguiba déclare à sa sortie: « Nous avons passé en revue les points sur lesquels l'accord n'a pu encore se faire et nous avons essayé de dominer ces points de détail pour envisager une solution d'ensemble et songer surtout à l'avenir et aux relations qui doivent exister entre Français et Tunisiens ». ⁽¹⁾

Pourquoi Bourguiba a réussi à trouver une solution avec Edgard Faure en une seule séance? Tout simplement, il était convaincu que l'autonomie interne contenait en elle-même l'indépendance! C'était un passage provisoire mais obligatoire. Il était certain, que tôt ou tard, la Tunisie aura son indépendance réelle! En acceptant cette étape la France ne pourra plus faire marche arrière! Donc, il n'a pas voulu perdre le temps dans les détails. C'est une étape décisive à franchir avec courage, sérénité et détermination pour continuer le combat, jusqu'à la victoire! ⁽²⁾

(1) Le Gendre Bertrand, Bourguiba, Édit. Fayard, Paris 2019, 444 p. Voir p. 144.

(2) Ibid., voir p. 141. En effet, au cours d'un entretien entre Bertrand Le Gendre, auteur du livre, Bourguiba, et notre ami Béchir Ben Yahmed le 11 décembre 2015 à Paris, il lui disait: « Bourguiba était un pragmatique. Quand Mendès a commencé à parler d'autonomie, il a tout de suite compris qu'elle conduirait à l'indépendance. Nous, nous ne l'avons pas cru. Mais c'est lui qui voyait juste ».

Ainsi, après avoir accompli son devoir, Bourguiba, la conscience tranquille, rentrait triomphalement à Tunis le 1^{er} juin 1955 à bord du paquebot « Ville d'Alger » qui accostait à la Goulette. Comme un héros de la résistance, il fut attendu par une grande foule de militants et de sympathisants. Il agita un mouchoir blanc symbole de la paix. Tout au long de la route de La Goulette à Carthage, Bourguiba fut accueilli par plus de 10 000 personnes, les scouts, les jeunes destouriens et la population qui affluait de toutes les régions de la Tunisie. Les troupes de musiques traditionnelles: Tabalas de Kerkennah, des Abid Gobenten, les méharis du Sud, et les Fantasia de Zlass, pour le divertissement équestre de cavaliers arabes. Tous honorèrent cette grande fête du retour du combattant suprême, al Moudjahid al Akbar. Au salon du port, Bourguiba fit un appel solennel au rassemblement de toutes les forces vives de la nation et de maintenir une bonne relation avec tous les étrangers qui vivent en Tunisie, et surtout les Français!⁽¹⁾

Dix mois après l'autonomie interne, c'est la proclamation de l'indépendance de la Tunisie, le 20 mars 1956. Cinq jours après, c'est l'élection de l'Assemblée nationale constituante au suffrage universel direct et secret. Le 8 avril, l'Assemblée est installée au palais du Bardo.

(1) Bourguiba Habib, Discours, 1er juin 1955, Discours, I, 1955-1956, Tunis, Publications du secrétariat d'État à l'information, 1974.

Bourguiba est élu président du Conseil, il est nommé officiellement Premier ministre. Lamine Bey de Tunis lui donne la charge de former son gouvernement et de préparer une nouvelle constitution. En toute urgence, il fait approuver l'article premier qui stipule: « La Tunisie est un État libre, indépendant, souverain, de religion islamique et de langue arabe, qu'elle constitue une partie du Grand Maghreb, que sa devise est: « Liberté-Ordre-Justice »⁽¹⁾, et que la souveraineté appartient au peuple ».

Mais, Bourguiba n'était pas totalement satisfait de la situation. Il souhaitait affirmer son autorité politique et la présence du bey le gênait substantiellement. Il faut absolument franchir une nouvelle étape pour assurer un changement radical.

(1) Décret du 21 juin 1956. Mohamed Sayah, Le Nouvel État, Tome 2. Édit. Dar El Amal 403 p. Voir p. 30.

VI – Abolition de la monarchie et proclamation de la République

Un évènement d'une importance capitale qui changera le visage de la Tunisie, c'est l'abolition de la monarchie et la proclamation de la République. Habib Bourguiba a été élu président de la République tunisienne par l'Assemblée constituante le 25 juillet 1957.

Les principales causes de la proclamation de la République sont surtout: d'une part, cette dynastie beylicale a été compromise par la colonisation pour la sauvegarde d'un semblant de pouvoir, la mauvaise gestion financière qui avait entraîné l'ingérence étrangère dans les affaires du pays, ainsi, la Tunisie était tombée entre les mains de la colonisation, sans résistance sérieuse de la part du bey. D'autre part, certains dignitaires de la famille beylicale avaient une myopie stratégique lors de la seconde guerre mondiale. Ils pensaient qu'en soutenant les puissances de l'axe, l'Allemagne nazie et l'Italie fasciste, la Tunisie se débarrassera de la colonisation française! Par contre, Bourguiba avait la conviction que les Alliés gagneront la guerre. Donc, il faut absolument être avec les vainqueurs. C'est une erreur monumentale de soutenir les nazies et les fascistes. C'est pourquoi, il a envoyé de sa prison, une lettre au Dr. Habib Thameur

pour adopter cette vision par le Néo-Destour.⁽¹⁾

-
- (1) BOURGUIBA Habib, Lettre à Habib Thameur, Fort Saint-Nicolas, Marseille, 8 août 1942, In Habib Bourguiba, Ma vie, mon œuvre, 1938-1943, Édit. Plon, Paris 1986, 751 p. Voir p. 693-696.

Haut Fort Saint-Nicolas, 8 août 1942. (Extrait)

Mon cher Thameur,

Je profite d'une occasion qui ne se renouvellera peut-être jamais pour vous faire parvenir par voie clandestine les instructions que je considère comme mes dernières volontés, presque mon testament politique. C'est vous dire que j'y attache une importance capitale puisque j'ai assumé pour les faire parvenir des risques graves (J'en ai même fait assumer à des personnes qui me sont chères, que, jusqu'ici, je n'ai jamais voulu mêler à une opération de ce genre).

Dites-vous bien que si je ne devais jamais plus revoir la liberté, le peuple tunisien, qui connaîtra ces instructions, vous tiendra pour responsables (Toi surtout, mon cher Thameur), au cas où vous n'arriveriez pas ou ne voudriez pas les exécuter à la lettre. C'est qu'il y va de l'existence même du mouvement national tunisien qui porte en lui tous les espoirs de la patrie. (...)

La croyance naïve que la défaite de la France est un châtement de Dieu, que sa domination est finie et que notre indépendance nous viendra d'une victoire de l'Axe considérée comme certaine, est ancrée dans beaucoup d'esprits, et cela se comprend. Eh bien, je dis que c'est une erreur, une erreur grave, impardonnable, qui nous coûtera, si nous la partageons et surtout si vous la partagez, non seulement le parti qui est arrivé jusqu'ici à survivre à toutes les répressions, mais le mouvement national tout entier, toutes l'élite pensante et agissante de la nation !

La vérité qui crève les yeux, c'est que l'Allemagne ne gagnera pas la guerre ; qu'elle ne peut plus gagner, que le temps travaille contre elle et qu'elle sera mathématiquement écrasée. (...)

Ce n'est donc plus qu'une question de temps. Cela étant, notre rôle, le vôtre, celui de tous ceux qui ont une certaine autorité sur la masse, est d'agir de telle sorte qu'à l'issue de la guerre, le=

Alors pour tourner la page de cette dynastie husseinite défaillante par une faiblesse constante, Bourguiba a tenu au changement de régime monarchique afin de se débarrasser des séquelles de la colonisation et marquer la rupture complète avec le passé beylical. C'est à partir de là que commence effectivement l'ambition de Bourguiba pour la construction d'un État moderne en Tunisie, son rêve le plus ardent de réaliser un havre de paix et de prospérité.

Le gouvernement se consacre alors, à la réalisation d'un programme qui répond aux exigences pour consolider la souveraineté nationale, relever le niveau de vie du citoyen et l'ouverture à la modernisation de la société tunisienne dont les axes s'articulent autour de la connaissance, le savoir, l'éducation, la culture, la politique sociale et les technologies nouvelles. La tunisification qui passe par la sécurité à la sûreté nationale intérieure et extérieure du pays.

Les décrets du 3 août, du 25 septembre et 25 octobre 1956 suppriment les juridictions confessionnelles (musulmanes

= peuple tunisien, et plus particulièrement son aile marchante, le Néo-Destour, ne se trouve pas dans le camp des vaincus, c'est - à - dire compromis avec les Germano-Italiens. (...)

Tout est là. Toute notre action doit être basée sur ça. Tout doit être envisagé sous cet angle... Et un jour viendra où vous rendrez grâce à Dieu que j'ai vu juste et que j'aie épargné à notre chère patrie la plus grande catastrophe de son histoire.

Bien affectueusement.
Habib BOURGUIBA

et juives) dans le but d'une volonté de rationalisation, de modernisation et d'unification de l'appareil judiciaire.

L'abolition le 18 juillet 1957 du régime des habous privés et mixtes représentant plus du tiers des terres cultivables en Tunisie.

La nomination des ambassadeurs pour assurer une représentation diplomatique.

Le remplacement des fonctionnaires français dans l'administration, par des fonctionnaires tunisiens.

L'instauration de la Banque centrale de Tunisie, le 19 septembre 1958 et la création du dinar tunisien le 18 octobre.

Une nouvelle constitution est promulguée le 1^{er} juin 1959 en 10 chapitres et 64 articles. Elle sera la base fondamentale, en tant que repère permettant de conduire à la réalisation les objectifs de l'État.

Mais le succès de cette entreprise dépend de deux conditions essentielles:

En premier lieu, chaque citoyen doit avoir une foi inébranlable dans les destinées du pays ; dans la progression vers la prospérité de son économie et vers l'avènement d'une société moderne. Cette foi engendrera un enthousiasme populaire qui sera pour le gouvernement le meilleur des soutiens,

En second lieu, l'État tunisien ne peut se construire que

s'il est obéi. Il ne sera obéi que s'il bénéficie du consentement des citoyens ; s'ils respectent la loi et ont conscience que, s'ils ont des droits, ils ont également des devoirs. Bourguiba n'a pas cessé de répéter à plusieurs reprises la sourate du Coran: « Dieu ne modifie point l'état d'un peuple, tant que celui-ci ne change ce qui est en lui-même ». ⁽¹⁾

C'est avec le changement des mentalités que le peuple pourra réaliser le progrès et la prospérité. Très souvent, l'image de l'échec de Jugurtha du 2^{ème} siècle avant J.-C, face aux Romains pour construire l'État national, revenait à la mémoire de Bourguiba pour réaffirmer solennellement qu'il incarnait Jugurtha qui a remporté la victoire.

(1) Coran Sourate le tonnerre 13 ; Verset 11. (Notre traduction).

VII – Priorité au programme de l'éducation, la scolarisation et la culture

La priorité de Bourguiba a été l'éducation, la scolarisation et la culture. Il a la conviction profonde que ce programme porteur transformera la vie des personnes, car il sera le moteur du changement des mentalités pour promouvoir le développement et le progrès. L'enseignement doit être gratuit, inclusif, ouvert à tous et de qualité. Il ciblera au début les enfants et les jeunes, mais très vite, il dépassera cette limite par les cours d'alphabétisation pour des adultes, surtout dans les zones rurales. C'est la création des écoles des collèges, des lycées, des FPA (centre de formations professionnels pour adultes), des instituts et des universités. C'est aussi la création des centres culturels, des centres de vacances, des bibliothèques municipales, des bibliobus, des maisons du peuple et des cinémas ambulants pour des projections de films en plein air. Il soutient les projets des scouts de Tunisie, des fédérations de la jeunesse destourienne et des colonies de vacances. Bourguiba n'a pas du tout oublié le slogan: « un esprit sain dans un corps sain », pour être sain de corps et d'esprit il faut développer partout le sport au sein du programme scolaire à tous les niveaux et dans la vie courante par l'action associative.

A cet effet, il est utile de rapporter une anecdote qui peut éclairer les perspectives de Bourguiba: « Lors de la fête de l'évacuation de Bizerte le 15 octobre 1963, Nasser, tellement il a été impressionné par la base stratégique qu'il proposa une aide substantielle de l'Égypte pour l'armée tunisienne, mais Bourguiba refuse cette aide. Nasser lui demande pourquoi ce refus? Bourguiba répond alors que son combat, maintenant que la Tunisie est indépendante, sera centré sur l'éradication de l'ignorance, la pauvreté et la misère! Quant à l'armée, elle est dans ses casernes! » Nasser réplique alors: « Tu es en train de former des opposants, un jour, ils seront en mesure de te combattre! » Bourguiba répond: « Il vaut mieux être en face de compétents que d'ignorants car l'ignorant fait beaucoup plus de mal à lui-même que l'ennemi contre son ennemi! »

Avec un courage inouï, Bourguiba lança un programme ambitieux de scolarisation pour une école moderne, unifié, gratuite et universelle, dont le budget s'élève à 18% pour 1958, 25% pour 1966 et 34,5% pour 1971. Ainsi de 1958 à 1968 le nombre des élèves passe de 200 000 à 800 000, soit une augmentation multiplier par quatre en dix ans. En consacrant le quart du budget national à l'éducation durant plusieurs années. Cela est la preuve que ce secteur occupa chez Bourguiba une importance fondamentale, car pour rattraper la caravane de la civilisation, il fallait se consacrer au « capital humain ».

Primaire		Second degré
1956 – 1957: 270 631	7,7%	43 179 3,6 %
1957 – 1958: 303 106	12 %	44 685 3,5 %
1958 – 1959: 352 713	16 %	47 355 6,0 %
1959 – 1960: 390 150	10,6 %	

Le nombre de filles inscrites dans les écoles primaires était de 82 314, sur un total de 266 288, soit 30 %

La volonté de Bourguiba fut de doter la jeunesse tunisienne d'un enseignement de qualité, bilingue et ouvert sur le monde extérieur.⁽¹⁾

(1) SRAIEB Noureddine, La Tunisie: une expérience originale au carrefour de l'Afrique et de l'Orient. Le Monde diplomatique, mai 1969, voir p. 31.

VIII – Bourguiba et l'éradication des gourbis en Tunisie

Bourguiba est un homme très sensible, il ressent vivement la souffrance de la population. C'est pourquoi, il s'est fixé une autre priorité pour son gouvernement d'éradiquer des gourbis aussi bien dans la capitale que dans le reste des régions de la République: « Je dois le dire, je ne puis souffrir le spectacle de ces villas luxueuses quand je songe à ceux qui habitent dans de véritables taudis. Mais, récemment, nous nous sommes heurtés à des gens qui préféreraient demeurer dans leurs trous, des taudis et des grottes de la colline de Sidi Ali Raïs. On eut beau leur répéter: "Voilà des logements convenables! Ils sont à votre disposition"; ils ne voulaient rien entendre! Non! Ils préféreraient dominer du haut de leur colline toute la ville de Tunis! Ils voulaient s'y retrancher impunément. Ils n'hésitèrent pas, du reste, à lever la main sur les représentants de l'Ordre. Pour leur faire entendre raison, il a fallu faire usage des armes. C'est que le dernier mot doit rester à l'État. Que chaque citoyen le sache bien! Le prestige de l'État qui s'acharne à œuvrer pour le bien de la Nation tout entière ne peut souffrir d'atteinte... »⁽¹⁾

(1) Discours du Président Bourguiba. Volume 14, année 1965. Tunis, Secrétariat d'État à l'information, p 197.

Le décret du 16 mars 1957 programmat la démolition des gourbis et la construction « des logements minima, des malaji » qui se voulaient « salubres et économiques ». L'État fournissait les matériaux aux bénéficiaires qui devaient construire leur logement, selon un plan élaboré par l'architecte et sous le contrôle du service technique de la commune locale. La première opération de grande envergure a été la destruction du bidonville du Bourgil en 1957. La politique de dégourbification avait pour base le respect de la dignité humaine et l'intérêt supérieur de l'État pour améliorer les conditions de vie humaine. Ce programme a été étendu à toute la capitale, Bâb el Khadra, Djebel Lahmar, Borg Ali Raïs.

Le ministre de l'Équipement et de l'Habitat a annoncé: « Les grandes lignes d'un programme visant à éradiquer les gourbis restants dans diverses régions de la République (...), le Président Bourguiba a réaffirmé ainsi toute sa sollicitude pour les citoyens déshérités et son souci constant d'améliorer leur sort et de leur assurer, comme tout Tunisien, les conditions d'une vie digne ». ⁽¹⁾

(1) La Presse de Tunisie du 24 janvier 1986.

IX – Bourguiba et la femme tunisienne

Au sujet de la Femme tunisienne, il disait: « Tout ce que j'ai fait depuis que je suis au pouvoir en faveur de la Femme, je l'ai fait par fidélité à la mémoire de ma mère, trop tôt ravie à mon affection et qui m'a toujours manqué, tout au long de ma vie. »

Il déclarait aussi le 13 août 1965: « J'ai pris conscience depuis plus de 35 ans de l'importance de l'émancipation de la Femme, de la nécessité de la sortir de l'obscurantisme pour en faire un élément vivant dans la Nation. Dans mon esprit, il s'agissait de lui assurer en même temps que les conditions du bonheur et la joie de vivre, la possibilité de devenir un important facteur d'évolution et de progrès ».⁽¹⁾

Bourguiba disposait d'une légitimité populaire pour pouvoir imposer une série de réformes logiques, sans trop heurter ses concitoyens. La promulgation le 13 août 1956 du Code du statut personnel en Tunisie (CSP) contenant 170 articles, a été un impératif essentiel des temps modernes pour le progrès et le développement de la société tunisienne.

Le 10 août 1956, Bourguiba, président du Conseil, consacre un discours à la présentation du CSP:

(1) ROSSI Pierre, La Tunisie de Bourguiba, Édit. Kahia, Tunis 1967, 200 p. Voir p. 117.

- une réforme radicale, voire une révolution de certains usages régnant dans le pays et contraire à l'esprit de justice et d'équité caractéristique de l'humain.

- Le mariage est une affaire entre un homme et une femme avec le témoignage de deux témoins.

- Désormais, c'est une affaire de l'État, un acte qui doit être supervisé par le droit public et la société dans son ensemble. Celle-ci doit s'assurer, en effet, par ses représentants, qu'il n'existe pas de causes susceptibles de lui porter atteinte.

- Le CSP proclame le principe de l'égalité de l'homme et de la femme sur le plan de la citoyenneté.

- Article 3: «Le mariage n'est formé que par le consentement des époux. »

C'est la première fois dans un pays arabo-musulman que le consentement des deux époux est une règle de validité du mariage.

- Article 18: « La polygamie est interdite. Quiconque, étant engagé dans des liens du mariage, en aura contracté un autre avant la dissolution du précédent sera passible d'un emprisonnement d'un an et d'une amende. »

Pour justifier l'interdiction de la polygamie, Bourguiba se réfère au verset 3 de la sourate des femmes: «Épousez, comme il vous plaira, deux, trois ou quatre femmes. Mais, si vous craignez de n'être pas équitables, prenez une seule femme. »

La condition de l'équité entre les coépouses étant impossible à assurer par l'époux, l'interdiction de la polygamie devient alors légitime.

- « Article 30: « Le divorce ne peut avoir lieu que devant le tribunal. » et en donnant à l'épouse droit à la réparation. En effet le divorce, avant le CSP, était de l'apanage du mari, qui pouvait répudier son épouse par une simple déclaration authentifiée par deux témoins. La juridictionnalisation du divorce a contribué à mieux structurer la vie conjugale commune. C'est la cellule fondamentale de la famille et la société tunisienne.

Pour mettre fin aux mariages précoces le CSP institue l'âge minimum obligatoire au mariage à 18 ans pour l'homme et 15 pour la femme.

- 10 janvier 1957: L'interdiction du port du voile dans les écoles.

- 14 mars 1957: La reconnaissance du droit de vote aux femmes.

- Décembre 1960: La promulgation de la loi qui restreint les allocations familiales à 4 enfants dans un but de la maîtrise de la démographie galopante.

- 1962: La mise en place du planning familial, le droit à l'avortement libre et la gratuité de la pilule. L'émancipation de la femme tunisienne passe impérativement par la

maîtrise de la natalité. Cette émancipation et la régulation de la vie du couple constituent réellement le fondement de la cellule familiale.⁽¹⁾

Un autre fait sociétal qui a attiré l'attention de Bourguiba, les enfants de la rue! Il a eu le courage et la ténacité de prendre en charge ces enfants orphelins ou abandonnés pour les élever dans une institution: « Dar Atfal Bourguiba », l'Association Nationale des enfants de Bourguiba, création innovante de 288 maisons qui hébergent et éduquent 7200 enfants. Cette association a permis de limiter le nombre de gâchis dans notre société tunisienne! Ces enfants étaient bien nourris, bien éduqués, bien instruits, bien encadrés, ils devenaient de brave citoyens de la République. Sans complexe et avec beaucoup de fierté, ils se présentent: « Nous sommes Awled Bourguiba, les enfants de Bourguiba ». C'est une réussite exemplaire! Aujourd'hui, ils sont des talents et des compétences de la nation.

De même, il a créé des villages de vacances pour des enfants de Bourguiba (Quraa Atfal Bourguiba).⁽²⁾

(1) Discours de Bourguiba à Monastir, 13 août 1965.

(2) ROSSI Pierre, La Tunisie de Bourguiba, Édit. Kahia, Tunis 1967, 200 p. Voir p. 115.

X – Bourguiba et l'affaire de Bizerte

Le 27 février 1961, le Général de Gaulle recevait Bourguiba à Rambouillet. Lors de cet entretien, il promit à son invité de se retirer de Bizerte dans un délai d'un an: « Vous pouvez donc être assuré que nous nous en retirons dans un délai de l'ordre d'une année ». – « J'en prends acte volontiers » répond Habib Bourguiba. « Dans ces conditions, je n'insiste pas pour la solution immédiate du problème ». ⁽¹⁾ Trois mois plus tard, la France entreprit de gros travaux pour l'aménagement de la base de Bizerte, notamment, l'agrandissement de la piste d'atterrissage pour accueillir des avions plus performants!

Comment peut-on envisager de faire de gros travaux quand on est partant dans un délai proche? Surtout qu'une étude prévisionnelle sur le coût des travaux en date du 12 juin 1956 révèle que la facture sera salée ; elle atteindra 1000 millions de francs! Bourguiba fut gravement choqué! Ce qui lui causa une grande déception. Il ne comprenait pas, comment la France pouvait investir dans cette base une telle somme, au moment où De Gaulle avait promis de quitter les lieux dans un an! C'était inadmissible!

(1) De GAULLE Charles, Mémoires d'espoir, tome 1, Le renouveau 1958-1962.Édit. Plon, Paris 1970, 314 p. Voir p. 106 - 107.

En fait, la France s'incrustait de plus en plus à Bizerte. Elle n'avait pas l'intention de lâcher la base! Juste un mois après Rambouillet, sous le commandement du capitaine Roger Sarah, des pilotes de la 7^{ème} Escadre de Bizerte se rendaient en mission à Dijon, pour acquérir de nouveaux appareils, afin de remplacer les vieux Mirage III C par un Escadron de Mystère IV, beaucoup plus performant en interception. C'est pourquoi, il fallait agrandir la piste de la base.⁽¹⁾

Pour envisager la réalisation de ce projet couteux, il fallait du temps et un budget conséquent! En effet, le renouvellement de la flotte des forces aériennes et l'aménagement de la base étaient déjà programmés depuis une longue date. De Gaulle devait être au courant, alors, pourquoi avait-il promis l'évacuation de Bizerte dans un an? Pourquoi, n'avait-il pas prévenu Bourguiba à Rambouillet? Peut-on cacher un secret de cette importance, qui sera divulgué publiquement trois mois d'après! Ainsi, le climat de confiance a été ébranlé! Le respect mutuel entre les deux chefs d'États a été compromis! Mais à qui incombe la faute!

Cette situation a fait l'effet d'un coup de tonnerre! Face à ce constat alarmant, Bourguiba tint tête à la France et réclama l'évacuation immédiate! En outre, il décida le déploiement d'un blocus autour de la base de Bizerte. Car cette base ne servait qu'à l'agression des deux peuples

(1) RENAUD Patrick-Charles, La bataille de Bizerte, Tunisie 19 au 23 juillet 1961. Édit. L'Harmattan, Paris 1996, 199 p. Voir pp. 20 et 21.

frères d'Algérie et de Tunisie: « Nous considérons la liberté du peuple frère algérien, non seulement souhaitable, mais indispensable pour protéger et étayer notre propre indépendance... »⁽¹⁾ La Tunisie avait déjà payé un prix fort pour son soutien à la cause algérienne pour sa libération. Le 8 février 1958, l'armée française en Algérie, prétextant qu'un avion avait été touché, bombardra le village de Sakiet Sidi Youssef et son école, faisant 72 morts, dont 12 enfants et de nombreux blessés.⁽²⁾

La population de Bizerte supportait très mal la nuisance continue de l'aviation de cette base. En plus, les militaires français usaient sans arrêt, de représailles contre la population locale, surtout avec les filles qui subissaient des viols impunis! Bourguiba proclama alors, l'interdiction d'entrée dans le port de Bizerte à tout bâtiment de guerre. L'émotion populaire était considérable. C'est le sentiment patriotique qui se réveilla d'un seul coup. Les manifestations dans les grandes villes réclamèrent l'évacuation immédiate

(1) BELKHODJA Tahar, Les Trois décennies Bourguiba, Tunis, Édit. Arcanteres - Publisud 1999. 3ème édit. Revue et complétée, Tunis, Sotepa Graphique, 2010. 286 p. Voir p. 36.

(2) BELKHODJA Tahar, Les Trois décennies Bourguiba, op. cit. Voir p. 37: Les civils algériens réfugiés en Tunisie étaient à l'époque au nombre de 200 000. L'Armée de libération nationale (ALN) était forte de 10 000 hommes, et installa ses bases et ses camps d'entraînement sur la rocade: Ghardimaou, le Kef, Tajerouine, Thala, Thelepet, Gafsa, Kasserine. (Ghar dima, est la grotte de sang appelé ainsi en 1875, suite à la découverte d'un charnier d'hommes abattus après une attaque coloniale aux frontières).

de Bizerte, de Remada, de Fort Saint et surtout de la borne 233 de la frontière tuniso-algéro-libyenne.⁽¹⁾

Pour calmer le jeu, l'Ambassade de France à Tunis minimisa la gravité de la situation, pour permettre une solution politique. Cependant, le Vice-Amiral Amman Commandant supérieur de la base Stratégique de Bizerte alerta le ministre des Armées, demandant expressément une intervention militaire draconienne et rapide pour remettre Bourguiba à sa place! Il fallait lui administrer une leçon exemplaire pour le persuader du déséquilibre des rapports de force!

L'échec des négociations d'Évian avec l'Algérie, le refus de céder le Sahara, le renforcement de la force de frappe française par l'agrandissement de la base de Bizerte, tous ces ingrédients étaient réunis pour monter la tension à son paroxysme. Le vice-Amiral Amman continuait à prêcher la discorde pour maintenir la base française de Bizerte. En aucun cas l'évacuation ne serait envisageable, car le départ serait alors synonyme d'une défaite militaire. Jacques Chaban-Delmas, ministre de la Défense, confirmait: « Il faut s'ancrer à Bizerte ».

D'ailleurs, l'importance stratégique de Bizerte ne date pas d'aujourd'hui, elle est déjà enracinée dans l'histoire coloniale. En février 1858, le Consul français, Roustan

(1) Haouat Mohamed Larbi, Le problème frontalier de la Tunisie depuis l'époque Ottomane jusqu'à nos jours. Thèse de Doctorat d'État soutenue en Sorbonne en 2004, 3 tomes, 1260 p. Voir t. 2, p. 665 et plus.

formulait au bey de Tunis une demande de concession du port de Bizerte. 29 ans plus tard, Jules Ferry visitant, le 23 avril 1887, le lac de Bizerte et les travaux du nouveau port militaire, déclarait: « Ce lac, a lui seul, vaut la possession de la Tunisie tout entière. Oui, Messieurs, si j'ai pris la Tunisie, c'est pour Bizerte ».⁽¹⁾ C'est un site naturel de grande importance de 15 000 hectares, dont un lac intérieur en eau profonde, relié à la Méditerranée par un goulet de 6 km qui permettait le passage de navires à fort tonnage.⁽²⁾

Sans retard, le vice-Amiral Amman recevait une instruction du Général De Gaulle: « Frappez vite et fort »⁽³⁾ et exécutait l'ordre du ministre des Armées: « Accord pour ouvrir le feu, riposte automatique contre toutes armes prenant à partie vos paras »⁽⁴⁾. Le Bilan fut lourd: « officiellement, 630 morts côté tunisien et 1500 blessés ».⁽⁵⁾

Certes, le rapport des forces en présence était en déséquilibre flagrant. Sur le théâtre des opérations, nous avons une armée d'occupation d'une grande puissance, bien formée, bien expérimentée, bien équipée qui avait la maîtrise de l'air, la mer et la terre, en face d'une jeune armée

(1) ESTOURNELLES DE CONSTANT Paul-Henri-Benjamin, La politique française de Tunisie, Le Protectorat et ses origines (1854-1891) Édit. Plon, Paris 1891. 489 p.

(2) Ibid.

(3) ESSEBSI Béji Caïd, avec CHABOT Arlette, Tunisie, la démocratie en terre d'Islam. Édit. Plon, Paris 2016, 212 p. Voir p. 126.

(4) Patrick-Charles RENAUD, La bataille de Bizerte, op. cit. Voir p. 45.

(5) ESSEBSI Béji Caïd, avec CHABOT Arlette, op. cit. Voir p. 125.

débutante d'un État du Tiers monde, qui venait d'accéder à l'indépendance, soutenu par des jeunes civiles qui n'étaient pas là pour faire la guerre, mais pour protester contre les mesures d'agrandissement de la base. Ils étaient pris au dépourvu. La riposte française fut sanglante et d'une violence inouïe. Les frappes étaient un message double, pour impressionner aussi bien pour les Tunisiens que pour les Algériens.⁽¹⁾

Bourguiba voulait vaincre sans violence! D'ailleurs, il ne pensait pas du tout que la guerre aura lieu à Bizerte! Il a même refusé la demande d'intervention du FLN pour ne pas envenimer la situation. Bon nombre d'amis de la Tunisie en France et dans le monde ont condamné cette atrocité cruelle! En effet, Alain Peyrefitte a eu le courage de demander personnellement au Général De Gaulle: «Pourquoi avez-vous traité si durement les Tunisiens?»⁽²⁾

(1) Pour avoir plus de précisions sur Bizerte et sa bataille il est nécessaire de consulter les archives militaires de la Tunisie au Château de Vincennes. Sous-Série 2H 36 -1 ; 2H 156 -1 et 2 ; 2 H 166 -3 ; 2H 247 - 3 ; 2H 267- 8 ; 2H 268 -3 ; 2 H 291 ; 2H 345 ; 2H 354 ; 2 H 355. C'est un travail minutieux, de grande qualité, très riche de renseignements sur la Tunisie. Au temps du Protectorat. Nous avons passé aux archives militaires et diplomatiques plus de 4 ans pour se documenter, lors de la préparation de notre thèse de doctorat d'état. Il est intéressant de consulter deux ouvrages essentiels sur Bizerte: LEPOTIER R. Bizerte, op. cit., et RENAUD de Patrick-Charles. La bataille de Bizerte, op. cit. Et un article bien fait de Damien Cordier-Féron, La base navale stratégique de Bizerte (1943-1963), Revue Guerres mondiales et conflits contemporains, PUF, 2004/1 n°213, pp. 39 à 62. <https://www.cairn.info/revue-guerres-mondiales-et-conflits-contemporain-2004-139.htm>

(2) ESSEBSI Béji Caïd, avec CHABOT Arlette, op. cit. Voir p. 126.

La guerre de Bizerte n'était en fait, qu'un malentendu! De Gaulle a été manipulé par de fausses informations du commandant de la base de Bizerte. D'une part, il savait d'avance qu'il était le maître du ciel. Cette suprématie était son atout. Il suffisait de déverser quelques tapis de bombes sur les manifestants et l'ordre sera rétabli pour de bon! D'autre part, il ne souhaitait pas abandonner Bizerte. C'est pourquoi, il avait sollicité le feu vert du Général De Gaulle pour régler cette affaire au plus vite. Mais, il s'est avéré qu'il s'est trompé dans son pronostic. Par suspens, cette victoire militaire a caché une véritable défaite diplomatique française. Le Secrétaire général des Nations Unies Dag Hammarskjöld s'est rendu en personne à Bizerte avec de nombreux journalistes. Ils ont alerté l'opinion internationale de cette agression française contre la Tunisie. Ils ont relevé la réalité des dommages subis: « La découverte de charniers dans la zone de Bizerte fait mesurer toute l'horreur des exécutions sommaires massives de civils, commis par les troupes françaises ».

Ainsi Bourguiba a transformé la défaite militaire en une victoire diplomatique éclatante. L'Assemblée Générale de l'ONU a rendu son verdict le 27 août 1961. Sur les 99 États, 66 ont voté pour la Tunisie, 33 sont abstenus. Pas un pays ne s'était rangé du côté de la France:

«...Notant avec inquiétude et regret que la France ne se soit pas conformée pleinement aux dispositions de la résolution intérimaire S. 4882 du Conseil de Sécurité en date du 22 juillet ;

1) ...

2) Reconnaît le droit souverain qu'à la Tunisie de demander le retrait de toutes les forces armées françaises qui se trouvent sur son territoire sans son consentement...»⁽¹⁾

A cet effet, Bourguiba participe du 1^{er} au 6 septembre 1961 à Belgrade à la Conférence de l'Organisation Internationale des pays non-alignés. Pour lui faire plaisir, le président yougoslave, le maréchal Tito, évoque, dans son discours d'ouverture, l'agression française dont a été victime Bizerte, ce qui lui va droit au cœur. En plus, les résolutions finales de la Conférence de Belgrade, confirmèrent les résolutions des Nations-Unies: « Les pays participants estiment que l'établissement et le maintien de bases militaires étrangères sur les territoires d'autres États, particulièrement contre la volonté expresse de ceux-ci, constituent une violation de la souveraineté de ces États. Ils déclarent qu'ils accordent leur appui sans réserve aux pays désireux de se débarrasser de ces bases. Ils font appel aux pays qui maintiennent des bases à l'étranger pour qu'ils envisagent sérieusement de les supprimer afin de contribuer à la paix mondiale ». ⁽²⁾

(1) Résolution adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies, New York, le 25 août 1961,

http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=A/4860

(2) Les amis de mes ennemis ne sont pas mes amis, Ben Youssef et Nasser ont déjà assisté à Bandung en 1955, les non-alignés comptaient plus sur l'Union soviétique par contre la démarche de Bourguiba est pro-américaine ! Toutes les aides qu'ils recevaient=

Finalement, le mardi 15 octobre 1963, la France se retire de la base stratégique de Bizerte, mettant fin à quatre-vingt-deux ans de présence militaire. La France a cédé à la Tunisie une base d'Aéronautique Navale de Karouba, un port doté de huit cents mètres de quais et d'installations spécialisées pour le trafic des minerais, du charbon, des hydrocarbures, des céréales. Comme elle a cédé l'ensemble industriel de Sidi-Abdallah et un hôpital de cinq cents lits. La modernisation de l'ensemble industriel, portuaire, aéronautique aurait demandé douze ans de travaux avec un budget de 1300 millions de francs.⁽¹⁾ Soit trois fois le budget national de la Tunisie.

Recouvrer ses droits légitimes à Bizerte n'était pas la dernière bataille, une autre aussi importante s'annonce imminente, c'est la décolonisation agraire:

= étaient pour origine l'Oncle Sam ! Donc, les résolutions de Belgrade auront-elles des effets sur le président tunisien ?

- (1) Malheureusement, Bizerte avec son port formidable et sa place stratégique n'a pas eu l'importance qu'il fallait pour assumer son rôle prépondérant dans la démarche du développement ni sous Bourguiba, ni sous Ben Ali ! Pourquoi il n'y a pas eu de volonté politique dans ce sens ? Aura-t-elle donc une chance aujourd'hui pour rattraper le temps perdu ? J'ai évoqué cette question avec le préfet de Bizerte, le wali, lors d'une rencontre internationale à Ras Djebel en juillet 2019 !

XI – La décolonisation agraire

L'indépendance de la Tunisie a provoqué un vaste flux de rapatriement de Français vers l'hexagone. Sur cent cinquante mille personnes, il ne restait en Tunisie que les deux tiers. En 1957 le nombre de colons français était de 2200, dont 1800 étaient propriétaires de 715 000 hectares, des plus belles terres agricoles, les plus fertiles, situées principalement dans le Nord, le centre et le Sahel: Souk-el-Khemis, Béja, Cap Bon, Sousse, Sfax. Ces terres produisaient en 1958 42 % des céréales, 54 % des fruits et produits maraîchers, 20 % de l'huile, près de 30 % de la production totale de la Tunisie. Le domaine du Chahaal atteignait, à lui seul une valeur de 7 milliards d'anciens francs. Le domaine d'Enfidha était encore plus important. Ces exploitations de grande envergure pesaient lourdement dans la vie économique du pays.

Bourguiba pensait que la mainmise française sur les richesses naturelles était au détriment des intérêts de la Tunisie. L'implantation agraire française était une véritable aliénation, certains y voyaient même, un moyen de domination néo coloniale. Ces terres agricoles, acquises par la contrainte au détriment des paysans tunisiens, il faudrait les récupérer de gré ou de force. Le gouvernement tunisien décida de les reprendre, car elles représentaient un patrimoine national.

Donc, la reprise des propriétés agricoles est donc devenue l'une des priorités de Bourguiba. Il exprima publiquement cette volonté à plusieurs reprises, lors de ses discours, notamment le 29 novembre 1958, à Sfax le 11 décembre 1958 à Enfidhville le 23 décembre 1959 et ailleurs. Cependant, il a toujours souhaité régler cette question en douceur, sans brutalité, par accord à l'amiable en coopération avec l'État Français.

Les protocoles franco-tunisiens du 13 octobre 1960 et du 2 mars 1963 tenteront d'apporter des solutions. La France accordait un milliard de francs à titre de participation au développement. Cette somme servirait exclusivement au paiement des colons Français, qui vendaient leurs propriétés. « C'est donner d'une main et reprendre de l'autre! »

En fait, si la France se déclarait pour l'indépendance de la Tunisie, elle ne renonçait pas, à sa présence économique, politique et culturelle. Elle voulait maintenir son aide à la prise de décision, comme elle espérait aussi que son rôle agraire pour les grands domaines resterait indemne. Bourguiba cherchait l'équilibre, il ne voulait décevoir ni son peuple, ni ses amis français. Il ne souhaitait pas abandonner le giron occidental, c'était son pari le plus cher. Cette orientation d'alliance stratégique était une chance pour le développement scientifique, culturel et technologique. Mais il a pressenti que la France ne réussirait pas à se débarrasser complètement de l'esprit colonialiste.

Donc, au nom de la souveraineté économique et de l'intérêt général, Bourguiba opta finalement pour la signature de la loi tunisienne de 12 mai 1964 portant sur la nationalisation de 716 693 hectares, des terres à vocation agricole.⁽¹⁾ Bourguiba a choisi une date symbolique, le 83^{ème} anniversaire du Traité du Bardo du 12 mai 1881. Les deux textes furent signés sur la même table. Ce qui signifie probablement: « Nous reprenons ce que vous nous aviez pris, il y a 83 ans. »

Il faut bien rappeler l'intérêt que Bourguiba a porté à l'agriculture en Tunisie. Il a encouragé les fermiers pour la plantation des oliviers au Sahel, à Sousse, à Sfax, à Zarzis et ailleurs. Comme il a encouragé aussi l'union de la jeunesse destourienne dans les localités agricoles pour s'investir dans la plantation des oliviers. En effet, le 14 novembre 1957 fut établie la fête nationale de l'Arbre, féconde initiative de protection agricole. Les « chantiers nationaux » de reboisement occupèrent quelque 120 000 ouvriers pris parmi les chômeurs du moment, rétribués modestement sur des fonds spéciaux américains.⁽²⁾ En Tunisie, les estimations relèvent plus de 65 millions d'oliviers, répandues sur 1 680 000 ha. C'est une source d'emploi pour 269 000 personnes. L'huile d'olive représente 45 % des exportations agricoles.

(1) ROSSI Pierre, *La Tunisie de Bourguiba*, Édit. Kahia, Tunis 1967, 200 p. Voir p. 84.

(2) ROSSI Pierre, *La Tunisie de Bourguiba*, op. cit. Voir p. 70.

XII – Bourguiba et la Francophonie

Louise Mushikiwabo, Secrétaire générale de la Francophonie (OIF) est très enthousiaste concernant la tenue du prochain Sommet de la Francophonie à Tunis, car elle a habité dans la capitale tunisienne pendant de nombreuses années, du temps où elle occupait de hautes fonctions au sein de la BAD. Elle a déclaré alors, qu'elle sera toujours heureuse d'y retourner et retrouver ses voisins et ses amis.

Béji Caïd Essebsi a voulu que ce Sommet se tienne à Tunis, en 2020, pour rendre hommage aux pères fondateurs de la Francophonie, dont Bourguiba, Léopold Sédar Senghor, Hamani Diori, Charles Hélou, et Norodom Sihanouk qui concevaient la francophonie comme un dénominateur commun entre nations et peuples épris de valeurs de la paix et de la solidarité. Tout le mérite leur revient pour leur rôle de pionniers et de visionnaires ayant permis l'éclosion d'un espace de dialogue, d'échange et de solidarité.

Ce XVIII^e Sommet, qui coïncidera avec le 50^e anniversaire de la création de l'OIF dans un pays fondateur, est un moment opportun pour faire le bilan et promouvoir une synergie nouvelle, car l'organisation, à l'origine, était axée surtout sur la langue, mais aujourd'hui les objectifs du millénaire pour le développement, les nouvelles technologies, la transition numérique, les valeurs inclusives,

nous appellent à multiplier les efforts pour relever ces nouveaux défis. Essebsi a souligné qu'en Tunisie: « Nous continuerons à nous investir et à nous déployer pour la consolidation d'un espace francophone respectueux des droits de l'Homme et soucieux de répondre aux attentes de ses peuples en matière de développement durable, de prospérité et d'égalité des chances. »

Sans complexe, Bourguiba a revendiqué, haut et fort, le partage de langue française comme patrimoine universelle: « La langue est un lien remarquable de parenté qui dépasse en force le lien de l'idéologie. (...) La langue française constitue l'appoint à notre patrimoine culturel, enrichit notre pensée, exprime notre action, contribue à forger notre destin intellectuel et à faire de nous des hommes à part entière. »

Ce qu'il faut retenir, à cet effet, c'est que la francophonie doit beaucoup à Bourguiba: « Je dois reconnaître que la Francophonie représente en Afrique une réalité. Non seulement parce qu'elle met en contact privilégié les pays où le français est langue officielle et ceux où elle est langue de travail, mais parce qu'elle rend les uns et les autres de ces pays participants à un même univers culturel, parce qu'elle rend les uns et les autres plus à même de découvrir, même au-delà de la langue, ce qui les unit. C'est donc une sorte de Commonwealth que je voudrais voir s'établir entre eux, une sorte de communauté qui respecte les souverainetés de chacun et harmonise les efforts de

tous, et je souhaite ardemment que ce voyage que j'effectue en ce moment y contribue... »⁽¹⁾

Abdou Diouf, ancien Secrétaire général de la Francophonie, affirmait que: « La Francophonie s'ouvre chaque jour davantage au monde. Forte de sa volonté d'œuvrer au service de toute l'humanité, consciente de ce qu'elle peut apporter aux autres et sachant qu'elle a besoin des autres pour s'épanouir. »⁽²⁾

Léopold Sédar Senghor a écrit dans la Revue Esprit, en novembre 1962: « La Francophonie, c'est cet Humanisme inégal, qui se tisse autour de la terre: cette symbiose des « énergie dormantes » de tous les continents, de toutes les races, qui se réveillent à leur chaleur complémentaire. »⁽³⁾

En effet, l'article premier de la Charte de la Francophonie adoptée à Antananarivo, le 23 novembre 2005 présente clairement la vision de l'action francophone: « La Francophonie, consciente des liens que crée entre ses membres le partage de la langue française et des valeurs universelles, et souhaitant les utiliser au service de la paix, la coopération, de la solidarité et du développement

(1) Habib Bourguiba Université de Dakar le 24 novembre 1965 Périple d'un mois en Afrique.

(2) HAOUAT Mohamed Larbi, Quel impact de la Francophonie sur le rêve Africain ! pp.159-172, voir p. 168. Revue Géostratégiques N° 36, 2ème Trimestre 2012, La Francophonie: une géopolitique, Publication trimestrielle de l'Académie de Géopolitique de Paris.

(3) Ibid. Voir p. 170.

durable, a pour objectif d'aider: à l'instauration et au développement de la démocratie, à la préservation, à la gestion et au règlement des conflits, et au soutien à l'État de droit et aux droits de l'Homme ; à l'intensification du dialogue des cultures et des civilisations ; au rapprochement des peuples par leur connaissance mutuelle ; au renforcement de leur solidarité par des actions de coopération multilatérale en vue de favoriser l'essor de leurs économie; à la promotion de l'éducation et de la formation. »⁽¹⁾

(1) Ibid. Voir p. 161.

XIII – Bourguiba face à Salah Ben Youssef et Ahmed Ben Salah

Au cours de son exercice du pouvoir, Bourguiba a été confronté à deux personnalités politiques de grande envergure, Salah Ben Youssef et Ahmed Ben Salah. Étant donné que ces deux hommes politiques ont préoccupé l'opinion publique avec une grande acuité d'esprit, donc, il est nécessaire de donner quelques éclairages pour mieux élucider la situation:

- Le 16 mai 2019 Procès de Bourguiba:

Salah Ben Youssef né le 11 octobre 1907 à Maghraoua (Djerba) en Tunisie et assassiné le 12 août 1961 à Francfort en Allemagne, est un homme politique tunisien et l'un des principaux chefs de file du mouvement national tunisien. Il est juriste de formation et avocat de profession. Il s'engage en politique, et devient le dauphin de Bourguiba. Secrétaire général du Néo-Destour du 17 octobre 1948 au 8 octobre 1955. Il est désigné ministre de la justice dans le gouvernement de M'hamed Chenik du 17 août 1950 au 26 mars 1952. Il a été chargé par le gouvernement de porter le dossier de la Tunisie à l'ONU.

Il est condamné à la peine de mort à deux reprises en

janvier 1957 et novembre 1958. Mais son évasion, le 28 janvier 1956, lui permet d'échapper à deux sentences.

Ben Youssef est affecté d'un eczéma aux jambes, il s'installe le 2 juin 1961 dans un hôtel de Wiesbaden, aux environs de Francfort, afin d'y suivre une cure thermique. Il est accompagné par son épouse Soufia Zouheir. C'est elle qui découvre son mari baignant dans le sang, plongé dans le coma dans sa chambre à l'hôtel. Il est conduit à l'hôpital universitaire de Francfort où il décédera sans avoir pris connaissance.

Il est ramené au Caire. Il y est inhumé avant que sa dépouille ne soit rapatriée en Tunisie où il est enterré, au Carré des martyrs du cimetière du Djellaz.

La chambre criminelle spécialisée en justice transitionnelle au tribunal de première instance de Tunis a ouvert ses travaux le 16 mai 2019, les principaux accusés: Bourguiba, sa garde présidentielle, son ministre de l'intérieur, son ministre des Affaires étrangères, ses diplomates de l'Ambassade de Tunisie en Allemagne de l'Ouest, ainsi que Béchir Zarg Layoun, cousin de Ben Youssef, Hassan Ben Abdelaziz Ouerdeni, Abdallah Ben Mabrouk Ouerdeni. Mais tous ces accusés sont déjà morts! C'est pourquoi, on parle de la sentence des morts! Le seul accusé vivant est Ben Tarbout qui a été auditionné par l'instance.

Le procès de l'affaire de l'assassinat de Salah Ben Youssef se déroule devant une grande assistance et en

présence de nombreux médias. Ce procès a été initié par l'Instance vérité et dignité (IVD) et a suscité d'énormes émotions des opposants les plus farouches, ainsi que des fans de Bourguiba.

Ce procès n'a engendré qu'une grande polémique, il est loin des préoccupations de réconciliation, c'est un acte politique qui vise à discréditer et souiller la mémoire de Bourguiba. Il a été suspendu par la chambre criminelle spécialisée.

Lotfi Ben Youssef, l'un des fils de Salah Ben Youssef a réclamé que l'assassinat de son père soit reconnu comme un crime d'État. Il a sommé l'État de demander pardon à la famille et annuler les deux condamnations à mort prononcées contre Ben Youssef en 1957 et 1958.

Et pourtant, le président Ben Ali, par un esprit de réconciliation, a réhabilité Ben Youssef en 1988 et sa dépouille a été transférée du Caire, au Carré des martyrs du cimetière du Jellaz à Tunis.

En effet, Ben Youssef s'est opposé vigoureusement, en juin 1955, à l'autonomie interne en Tunisie. La société tunisienne s'est scindée alors en deux camps opposés. Cette situation ambiguë a tourné à l'affrontement endogène très intense entre les Yousséfistes et les Bourguibiens. Ce qui a fait en huit mois près de « 900 morts », selon Mohamed Sayah. Mais, il faut ajouter à ce chiffre des centaines de Yousséfistes qui ont été torturés et

massacrés par l'État tunisien après l'indépendance.

Les partisans de Ben Youssef souhaitaient obtenir des aides militaires de l'Orient arabe pour mener la guerre de la décolonisation contre la France afin d'obtenir l'indépendance totale d'un seul coup.

Mais Bourguiba était plus réaliste, il préconisait l'acquisition de l'indépendance par étapes. "Nous prenons l'autonomie interne d'abord par le biais de la négociation et nous demanderons après, l'obtention de la libération totale de la Tunisie. L'essentiel, c'est de ne rien refuser et de renouer avec la France des relations des coopérations techniques, scientifiques et culturelles pour le développement afin d'asseoir la modernité et le progrès".

Pour limiter l'embrasement d'une guerre civile atroce, à feu et à sang, en Tunisie, la Haute Cour de justice qui dispose de pouvoirs absolus, ses arrêts sont immédiatement exécutoires, condamne par contumace, Salah Ben Youssef (exilé en Égypte) à la peine de mort le 24 mai 1957.

Mais la capacité de nuisance de celui-ci s'est largement amplifiée par le soutien du leadership de l'arabisme du Raïs Jamal Abed Nasser. La radio « la voix des arabes » du Caire et la presse écrite ont orchestré une campagne virulente contre Bourguiba: (valet de l'occident et traître de la Nation arabe!)

« Nous sommes, on le sait, opposés à la politique du tout ou rien. Pour atteindre notre but, nous admettons des

étapes, mais l'étape ne nous dissimule pas l'objectif final, pas plus qu'il n'affecte nos efforts. »

Habib Bourguiba⁽¹⁾

Hélas l'opposition de Ben Youssef ne s'est pas contentée de paroles de dénigrement, mais elle a dépassé ce stade en complotant des actions d'attentats contre le chef de l'État. Ben Youssef a commandité trois tentatives d'assassinats de Bourguiba!

Béchir Zarg El Ayoun, l'homme des situations difficiles, militant du Néo-Destour, très proche de Bourguiba, il lui a servi comme garde du corps durant la lutte, mais il reste avant tout le cousin de Ben Youssef. Il est persuadé que la démarche violente de Salah est au détriment aussi bien de ses intérêts personnels, de la famille et du pays en même temps. Il s'est engagé alors pour régler ce différend à l'amiable par le dialogue. Ben Youssef a refusé tout dialogue! Béchir propose à son cousin de demander la grâce présidentielle pour passer l'éponge, mais, l'orgueil inique ne permet pas à Ben Youssef de retenir cette idée romantique! Il n'a rien à faire du pardon! Il veut la place à Carthage! Zarg El Ayoun est embarrassé par cet échec. Il a tout fait pour aboutir pacifiquement à calmer le jeu et trouver une solution de compromis.

(1) Discours de Bourguiba du 27 juin 1957.

Finalement, il ne lui reste qu'à employer la manière forte. Au Caire, il est très difficile d'intervenir car le milieu n'est pas neutre. Ben Youssef est sous la protection de Nasser. Donc, il saisit l'opportunité du déplacement de Ben Youssef en Allemagne, et le 12 août 1961, Salah ben Youssef, est abattu à l'hôtel Royal de Kaiserstrasse, à Francfort en Allemagne. Des questions pertinentes se posent: Est-ce que Béchir Zarg El Ayoun a commis cet acte de son propre gré? Ou bien, a-t-il été chargé d'exécuter son cousin? Mais si Bourguiba voulait le tuer, il aurait pu déposer un mandat d'arrêt international à des fins d'extradition de Salah Ben Youssef de l'Allemagne, puis exécuter la condamnation à mort prononcée le 24 mai 1957 par la Haute Cour de justice qui dispose de pouvoirs absolus, ses arrêts sont immédiatement exécutoires. Bourguiba est un juriste, il connaît bien cette procédure. Par conséquent, il semble très difficile d'admettre que le président demande à Béchir Zarg El Ayoun de tuer son cousin!

- Bourguiba face à Ahmed Ben Salah:

Ben Salah est né le 13 janvier 1926 à Moknine dans le Sahel. Il poursuit ses études secondaires au Collège Sadiki, puis en France dans les années 1940. Sans finir ses études, il se lance dans l'action syndicale au l'UGTT à Sousse, puis dans la politique, il adhère en 1948 au néo-Destour. Il est président de la jeunesse scolaire destourienne. Il est élu

secrétaire général de l'UGTT en juillet 1954, après l'assassinat de Farhat Hached, le 5 décembre 1952. En septembre 1956, lors du VIème Congrès syndical, Ben Salah fait voter une résolution demandant « l'unité organique » du Syndicat et du Parti (le Néo-Destour en l'occurrence). Ainsi, il deviendra un parti travailliste qui allait faire avancer le pays selon Ben Salah. À son retour des États-Unis, Bourguiba apprend ces échos à chaud, il réfute complètement cette idée et fait destituer Ben Salah en décembre par ses proches amis. Cependant, il avait été élu à l'Assemblée constituante qui devait décider de la nouvelle constitution de la Tunisie.

- Ministre de la Santé publique du 29 juillet 1957 au 3 janvier 1961: (3 ans, 5 mois et 5 jours).
- Ministre des Affaires sociales du 6 mai 1958 au 3 janvier 1961: (2 ans, 7 mois et 28 jours.)
- Ministre du Plan du 3 janvier 1961 au 8 septembre 1969: (8 ans, 8 mois et 5 jours.)
- Ministre des Finances du 30 janvier 1961 au 8 septembre 1969: (8 ans, 7 mois et 9 jours.)
- Ministre de l'Économie du 12 novembre 1961 au 8 septembre 1969: (7 ans, 9 mois et 27 jours.)
- Ministre de l'Éducation nationale du 24 octobre 1968 au 7 novembre 1969: (1 an et 14 jours.)

D'après cet organigramme, Ahmed Ben Salah était devenu le poids lourd du gouvernement, car il cumulait 4

ministères à la fois: Plan, Finances, Économie et l'Éducation nationale, en plus il est député!

Il prépara le plan, des Perspectives décennale (1962-1971), dont le préambule affirme que la Tunisie a opté résolument pour le socialisme. Dès 1962 il prit la décision de créer des coopératives de production, rassemblant autour des terres des propriétaires et des paysans pour travailler ensemble. Ces coopératives sont diverses, elles peuvent être dans le domaine agricole, commercial ou industriel.

Bourguiba a proclamé son soutien total à son ministre: « Je suis personnellement responsable du Plan que couvre mon autorité ; désormais le Plan sera l'œuvre du Parti. » Le 24 juin 1961, à Sfax, Bourguiba précise: « Si l'expérience prouvait que nous avons tort sur un point quelconque, je ne vois aucun inconvénient à apporter les correctifs nécessaires. Nous ne sommes pas infaillibles. » Bourguiba a été complètement séduit par le dynamisme de Ben Salah et son idée novatrice de la planification et du collectivisme. Gérard de Bernis, professeur à l'Institut des hautes études de Tunis et disciple de François Perroux, célèbre économiste de l'université de Paris, prônait le socialisme pour développement du plein-emploi et l'utilisation maximale des ressources humaines...

Malheureusement, le système de collectivisme des coopératives a échoué sur toute la ligne! L'aggravation de la situation a provoqué un mécontentement général (affaire de M'saken en décembre 1964), (violents affrontements

entre les forces de l'ordre et les manifestants à Ouerdanine en janvier 1969 qui eurent pour résultat une dizaine de morts.) Il y eut un nombre considérable de suicides et de départ à l'étranger. Bon nombre de juifs tunisiens ont quitté la Tunisie pour s'installer en France, aux États-Unis et ailleurs.

C'était une véritable hémorragie des forces vives de la Nation. La Tunisie du nord au sud vivait les pires années de braises. En même temps, une grave sécheresse s'est prolongée plusieurs années durant. La richesse animale est partie en Algérie et en Libye à un prix dérisoire, c'est un capital dilapidé. Certains industriels devenus fous par cette situation chaotique, ont mis le feu dans leurs usines. C'était une perte colossale. Certaines fortunes ont changé de mains, des profiteurs sans éthique, ni morale ont saisi le dernier quart d'heure pour ramasser les pots cassés et devenir les nouveaux riches du pays.

Finalement, Bourguiba s'est réveillé en retard pour prendre l'affaire en main. Le 9 septembre 1969, Ben Salah fut démis de ses fonctions ministérielles, et exclu du Parti socialiste destourien. Il fut également déchu de son mandat de député et traduit devant la Haute Cour pour abus de confiance et condamné le 25 mai 1970 à dix ans de travaux forcés. Mais, il parvient à s'évader de sa prison de Tunis, le 4 février 1973, vers l'Algérie où il obtint le statut de réfugié politique. En mai 1988, Ben Ali lui accorde la grâce présidentielle.

XIV – Bourguiba et le monde arabo-musulman

L'une des divergences qui reflète le désaccord entre Bourguiba et Ben Youssef concernait l'ancrage de la Tunisie dans le monde arabo-musulman prôné par Ben Youssef. Cependant, Bourguiba donnait la priorité absolue à la construction de l'identité nationale tunisienne. Il fallait harmoniser d'abord les rapports des populations tunisiennes du nord au sud et de l'est à l'ouest. Car, il y avait toujours une tension latente entre les populations de la même localité qui se manifestent de temps à autre, des problèmes aigus, lié à l'héritage, au mariage ou aux affaires économiques. À l'indépendance, la tribu de Majeur et Fréchich se présentaient comme les adversaires des Zlass. Les Hammama dominaient le centre du pays par la terreur. Les relations entre Jara et Menzel à Gabès n'étaient pas toujours en parfaite entente, de même, entre les Djerbiens et les Arabes à l'île des Lotophages, ainsi qu'à Ben Gardane entre les Touazines et les Baraniyas (les migrants installés dans l'île depuis une éternité). Tel était aussi le cas, par exemple, entre kalaa Kebira et Kaala Sghira, à Rafraf, à Msaken. Chacun de ces villages, profondément imbu de sa supériorité, n'acceptaient pas à marier un des siens à un habitant du village voisin. À Monastir, on ne mariait pas

sa fille avec un homme de Boudher ou de Khenis. D'autres cas pires se posaient partout en Tunisie... C'est une pratique stupide qui tend heureusement à disparaître.

Très vite, il y a eu une évolution sensible pour trouver les solutions adéquates afin d'apaiser les rapports entre les populations, grâce à la solidarité, l'alphabétisation des adultes, la culture, l'éducation, la communication, puis plus tard, l'ouverture sur le tourisme. Mais, surtout, il ne faut pas oublier le soutien remarquable des États-Unis, de la France et de l'Europe...

Bourguiba, ne souhaitait pas tourner le dos complètement au monde arabo-musulman, mais, il a préféré en premier lieu, développer le lien social endogène. D'ailleurs, l'article premier de la constitution de 1959 est "*la religion de l'État est l'islam et la langue officielle est l'arabe*". Par contre, il a voulu marquer une ouverture vers l'Occident, car il était détenteur des connaissances scientifiques, des nouvelles technologiques et de la diversité culturelle. Sachant que le monde arabo-musulman accuse actuellement un retard dans plusieurs domaines, pour ne pas dire, qu'il est sous développé, il est du moins en voie de développement. Tous les spécialistes s'accordent pour dire que le monde arabo-musulman n'est plus une source du savoir, alors, sans complexe, il faut s'orienter vers l'occident, sans nier pour autant que l'héritage de la civilisation arabo-musulmane a contribué au renouveau de la pensée et de la culture en Occident.

C'est à travers les vicissitudes de l'histoire que l'entité nationale tunisienne a affirmé sa personnalité propre. Si on nous reproche notre sentiment patriotique tunisien, il faut comprendre dans quelles conditions particulières il est né. Les faits historiques retracent bien la lutte pour l'indépendance nationale: « La Tunisie dont la tradition est essentiellement arabo-musulmane entend ne pas vivre en vase clos et devenir une société fermée, perspective incompatible avec notre profond désir de vivre en étroite communion avec la vie moderne. Notre voie en ce domaine consiste à avoir des fenêtres ouvertes sur les autres cultures, en particulier sur la culture occidentale, afin d'avoir prise sur le réel. Ainsi, notre pays, tout en restant fidèle à son passé culturel, aura forgé des instruments de son avenir. La culture française est l'une des plus grandes et des plus riches du monde moderne et l'hommage que nous rendons aux universitaires, ici présents, porte témoignage de ce que nous devons à des penseurs tels que Descartes, Voltaire, Diderot, Rousseau et bien d'autres ».⁽¹⁾

Le colonel Kadhafi a lancé un appel solennel pour promouvoir l'unité arabe. Par principe, Bourguiba est tout à fait d'accord sur l'objectif final, mais pour la réalisation il faut le long terme. Il faut d'abord transformer les esprits, car les populations arabes sont habituées depuis des siècles à considérer nos peuples comme des entités distinctes.

(1) Discours de Bourguiba paru dans le journal l'Action du 17 décembre 1956.

Donc, il faut réduire les particularismes pour construire ensemble l'identité arabe. Mais cette tâche demande des dizaines d'années. Avec beaucoup de prudence et sans précipitation il est possible de promouvoir cette unité du monde arabe. De telles expériences ont déjà été tentées par Nasser avec le Yémen, avec la Syrie, mais sans succès!

Les occidentaux, par leurs recherches et leurs inventions, créent la civilisation des nouvelles technologies. À leur égard, nous sommes assujettis à une forme nouvelle dépendance, du fait que nous avons besoin de leurs produits industriels, leurs matériels et des services d'entretien nécessaires. Bourguiba présenta un exemple pratique: « Tout dernièrement, dans le Palais présidentiel de Carthage, un arrêt du système de chauffage central nous mit dans l'obligation de faire appel à un technicien de Paris. Voilà une des contraintes que nous subissons. Voilà où nous en sommes! Et nous lançons des défis! Pour ma part, je préfère construire sur du solide, fonder mon action sur la raison lucide. (...) De même que j'ai assis le nationalisme tunisien sur la transformation de la mentalité tunisienne, je voudrais que le nationalisme arabe, auquel nous croyons profondément, repose sur la transformation de la mentalité arabe. Un nouveau style de pensée doit s'affirmer, qui doit faire éclater les cadres étroits qui prévalent encore chez nous et dont la disparition progressive exige des siècles. »⁽¹⁾

(1) Discours de Bourguiba au Palmarium à Tunis le 15 décembre 1972.

Il nous a fallu près de cinquante ans pour faire de la Tunisie une nation, pour unir citadins et bédouins, villes et campagnes, populations du nord et du sud. En dépit de nos efforts, il demeure des séquelles de tribalisme, qu'on a pu constater lors de la dernière campagne électorale. L'homogénéité, la cohésion ne sont pas encore totalement réalisées entre les citoyens tunisiens.

Cependant, il ne faut pas nous laisser gagner par le désespoir, il faut nous convaincre que nous sommes capables de rattraper notre retard, d'acquérir les mêmes connaissances, de participer aux recherches et aux découvertes, comme c'est le cas du Japon ou en Chine. Nous pourrions le faire si nous savons promouvoir entre nous une coopération intelligente. Les distances peuvent être réduites, si nos échanges deviennent plus fréquents et plus fructueux. Rien n'empêche par la suite d'étendre nos efforts à d'autres pays arabes.

« Cette visite aura, en définitive, servi la cause de l'unité en rendant possible l'accomplissement de l'œuvre grandiose que nous souhaitons entreprendre... Nous pouvons, dans cet ordre d'idées, envisager, chaque fois dans une ville différente de nos deux pays, de réunir des jeunes, des militants de nos deux partis et de nos syndicats, qui auront à confronter leurs idées et à mieux se connaître. De telles rencontres contribueront à transformer en liens fraternels les relations de bon voisinage qui existent déjà entre nos deux peuples. L'œuvre que nous aurons ainsi réussi à

réaliser progressivement comblera les vœux des générations futures qui fondent sur nous tous leurs espoirs. »⁽¹⁾

« Nous considérons que sous l'égide de la raison qui conduit à la vérité et de la conscience morale qui conduit au bonheur, la religion doit être une force poussant les hommes à améliorer leur condition, à élargir le champ de leurs connaissances, à renforcer leurs moyens d'action... Il s'agit donc d'épurer la mentalité religieuse de tous les éléments parasites qui se sont infiltrés pendant des siècles de décadence afin de lui rendre sa vitalité, c'est-à-dire la faculté de s'adapter... »⁽²⁾

Ainsi, Bourguiba préconisait une doctrine souple d'adaptation d'une pensée religieuse aux exigences du monde moderne et pour y parvenir, il fallait rendre à la religion son authenticité originelle en puisant les idées à la source.

(1) Discours de Bourguiba au Palmarium à Tunis le 15 décembre 1972.

(2) PAUTARD André, Bourguiba. Édit. Média, Paris 1977, 157 p. Voir p. 152.

XV – Bourguiba et la construction du Grand Maghreb

En 1926 fut créée l'Etoile nord-africaine par Messali Hadj. Un an plus tard, ce fut la création de l'Association des étudiants musulmans nord-africains (AEMNA) au 115 boulevard Saint-Michel, dont les statuts proclamaient expressément: « L'Afrique du Nord, unie et indivisible, est une nation qui doit rester une nation pour l'éternité ».

Le 14 février 1937, Messali Hadj et Habib Bourguiba ainsi que d'autres militants ont organisé un grand meeting à la salle des sociétés savantes à Paris.

Le 9 décembre 1947, fut fondé au Caire le bureau du Maghreb arabe par l'émir Abdelkrim El Khatabi, Allal el Fassi du Maroc et Habib Bourguiba et Habib Thameur de Tunisie. Très vite, les algériens Mohamed Khider et Chedli Mekki ont rejoint l'équipe.

Dix ans plus tard, le 31 décembre 1957, s'est tenue la conférence nord-africaine des étudiants à la Bourse de travail à Tunis. Aït Chalal conduisait la délégation de l'UGEMA au nom des étudiants algériens. Khadiri conduisait la délégation de l'UNEM au nom des étudiants marocains. Abdelhafidh Othman conduisait la délégation au nom des étudiants libyens. Tahar Belkhodja conduisait

la délégation tunisienne au nom de l'UGET. Plusieurs membres du gouvernement tunisien étaient présents pour soutenir cette démarche: Chabbi, Ben Salah, Chaker et Rebaï. Une charte fut votée pour vivifier la confédération des organisations estudiantines nord-africaines. À la fin de conférence, les délégations étaient reçues à Carthage par le Président Bourguiba.

La conférence de Tanger s'ouvrait du 27 au 30 avril 1958. Elle fut la première conférence des partis nationalistes nord-africains: L'Istiqlal marocain: la délégation était conduite par Allal el Fassi, Ahmed Balafrej et Mehdi Ben Barka. Le Neo-Destour tunisien: la délégation était conduite par Bahi Ladgham, Taieb Mhiri, Belhaouane et Tahar Belkhodja. Le FLN algérien: la délégation était conduite par Ferhat Abbas, Abdelhamid Mhri, Ahmed Boumendjel et Abdehafidh Boussouf.

Le roi Mohamed V donna le coup d'envoi pour l'ouverture de la conférence à Rabat. Sous la présidence de Allal Fassi, la conférence débuta ses travaux à Tanger pour 4 jours. Les résolutions finales recommandaient le soutien moral et matériel à la résistance algérienne, l'émergence d'un gouvernement algérien et la formation d'une Assemblée parlementaire du Maghreb.

Du 16 au 20 juin 1959, s'est tenue la deuxième Conférence Nord-africaine à Tunis. Bahi Ladgham, Ahmed Balafrej et Farhat Abbès réitérèrent le soutien moral

et matériel à la résistance algérienne. La délégation algérienne demanda la copie officielle de l'indépendance de la Tunisie signée à Paris en 1958, mais Bahi Ladgham présenta verbalement le contenu sans remettre la copie officielle. Il trouvait que la demande algérienne manque aux convenances.

- Le Kef, tentative d'union Algéro -Tunisienne:

Le 11 mai 1973, Bourguiba rencontrait Boumediene au Kef à la demande du chef d'État algérien. Il était accompagné d'Abdelaziz Bouteflika, ministre des Affaires étrangères, Ahmed Medghri, ministre de l'intérieur, Abdeslam Belaid, ministre de l'Énergie et Ahmed Draya, directeur de la Sûreté. Le Président Bourguiba était accompagné du Premier ministre Hédi Nouira, Masmoudi ministre des Affaires étrangères, Tahar Belkhodja ministre de l'intérieur et Chedli Ayari, ministre de l'Économie nationale.

Bourguiba était déjà au Kef pour un repos de quelques jours. Donc, recevoir le Président Boumediene ne le dérangeait pas du tout, mais quel est l'objet de cette visite précoce! Est-ce par coïncidence ou bien était-ce calculé entre Boumediene et Masmoudi! Le ministre des Affaires étrangères de la Tunisie avait déjà passé en Algérie 10 jours du 18 au 27 décembre 1971. Le communiqué commun souligna: « La volonté des deux pays de concrétiser l'unité du Maghreb ». Et depuis, les deux chefs d'États

échangèrent des visites réciproques. Cependant, il semble que cette rencontre au Kef n'était pas fortuite, mais Bourguiba n'était point au courant! C'est pourquoi, il s'est montré plus ou moins, réticent devant de tels procédés! En effet, le Président algérien voulait lui proposer une union Algéro-Tunisienne:

« Mon cher Président, dites-nous l'avenir que vous concevez pour nos deux pays. Votre choix est le notre. Nous sommes prêts à toute formule: unité organique de nos deux États, fédération, confédération ou toute autre forme de complémentarité (...) Je viens vous proposer de poser la pierre angulaire de cette construction. Le commencement, c'est l'union entre l'Algérie et la Tunisie. Nous la ferons méthodiquement, mais fermement (...) Nous avancerons par étapes ».⁽¹⁾

Bourguiba a deviné que cette visite n'était pas conforme aux règles générales. Il réplique alors: « Et si nous commençons par quelques réalisations communes (...) Une cimenterie, un ensemble hôtelier à Nefta ou à Tozeur ».⁽²⁾

Boumediene répond: « Les cimenteries, la tomate (...), tout cela faisait les bons et les mauvais jours de nos techniciens dans les réunions maghrébines (...). M. le

(1) BELKHODJA Tahar, Les Trois décennies Bourguiba, op. cit. Voir p. 163.

(2) BELKHODJA Tahar, Les Trois décennies Bourguiba, op. cit. Voir p. 164.

Président, nous sommes le pouvoir politique. Frappons un grand coup ».⁽¹⁾

Pour stimuler le débat, Masmoudi proclamait solennellement qu'il souscrivait entièrement à cette union sans réserve!

Très vite, Bourguiba a flairé l'insolite, afin de ne pas tomber dans le piège, il riposte par une fuite en avant: « L'Algérie peut nous céder le Constantinois, afin de rétablir un meilleur équilibre géographique entre les deux pays ».⁽²⁾ Boumediene conclut alors: « Je vois que la Tunisie n'est pas encore mûre pour l'union ».⁽³⁾

Ainsi, Bourguiba coupa court cette entrevue, surpris par cette offre inattendue! Il connaissait bien l'histoire des Deys d'Alger et combien la Tunisie en avait souffert. Chaque fois, où ils étaient dans le besoin, ils spoliaient les beys de Tunis! Mais cette union proposée, ne sera-t-elle pas une annexion déguisée! S'il avait arraché l'indépendance de la Tunisie à la France en payant de lourds sacrifices, ce n'est pas pour l'offrir à Boumediene gratuitement sur un plateau!

(1) BELKHODJA Tahar, Les Trois décennies Bourguiba, op. cit. Voir p. 164.

(2) BELKHODJA Tahar, Les Trois décennies Bourguiba, op. cit. Voir p. 164.

(3) BELKHODJA Tahar, Les Trois décennies Bourguiba, op. cit. Voir p. 164.

- L'union avortée de Djerba:

Suite à un entretien en tête-à-tête entre Bourguiba et Kadhafi à l'hôtel Ulysse Palace à Djerba, le 12 janvier 1974 Kadhafi prit la parole en disant: « Mabrouk! Nous avons signé l'Union. Bourguiba est désormais notre Président à tous! » Il passa une feuille manuscrite de sa main à Masmoudi ministre des Affaires étrangères pour faire lecture, dont voici un extrait: « Les deux pays formeront une seule république: la République Arabe Islamique. Dotée d'une seule constitution, d'un seul drapeau, d'un seul président, d'une seule armée et des mêmes organes exécutif, législatif et judiciaire. Un référendum sera organisé le 18 janvier 1974 ».⁽¹⁾

Du coup, Bourguiba fut emporté par une euphorie qui déclencha l'enthousiasme. Ce changement radical est très surprenant, entre ses réticences lors de son discours au Palmarium le 15 décembre 1972 et son refus à la demande d'une union présentée par l'Algérie au Kef le 12 mai 1973! Comme s'il était séduit irrésistiblement par un charme envoûtant, Bourguiba ne cessait de répéter: « Je n'avais jamais imaginé qu'un tel rêve pourrait se réaliser de mon vivant! »⁽²⁾

De retour à Tunis, Bourguiba déclarait à la presse: « Cette

(1) BELKHODJA Tahar, Les Trois décennies Bourguiba, op. cit. Voir p. 190.

(2) BELKHODJA Tahar, Les Trois décennies Bourguiba, op. cit. Voir p. 192.

journée est historique, consacrant un demi-siècle de lutte marquée par la constitution de la République Arabe Islamique, laquelle est appelée à avoir un poids considérable, eu égard aux expériences, aux cadres et aux richesses dont elle dispose. Nous exprimons l'espoir de voir l'Algérie, la Mauritanie et le Maroc se joindre à la Libye et à la Tunisie (...) C'est ce que j'ai voulu proclamer à tous les peuples d'Afrique du Nord. Nous formons le vœu de voir les peuples du Machrek suivre notre exemple, pour former une communauté puissante et solide ». ⁽¹⁾

Bourguiba appela Boumediene au téléphone pour lui demander de se joindre à l'Union. Ce dernier répondit: « L'Algérie ne prend pas le train en marche et que l'événement aurait des conséquences imprévisibles pour la région ». ⁽²⁾ Ainsi, il prit sa revanche huit mois plus tard. De plus, il ne restera pas les bras croisés et pèsera de tout son poids pour faire avorter cette « République arabe islamique ».

En effet, l'organe de presse du FLN, El Moujahid écrit: « Les unions factices et éphémères, les constructions artificielles ne transforment pas l'Histoire. Pour qu'une région soit affectée par des transformations historiques, il convient que les peuples qui la composent œuvrent ensemble à l'élaboration des changements ».

(1) BELKHODJA Tahar, Les Trois décennies Bourguiba, op. cit. Voir p. 192.

(2) BELKHODJA Tahar, Les Trois décennies Bourguiba, op. cit. Voir p. 194.

Sans attendre, le Conseil de la révolution algérienne, déclare à chaud: « L'union hâtive et artificielle restera sans lendemain. Les modifications géopolitiques dans la région ne sauraient se passer des indispensables consultations préalables, franches et loyales, entre tous les pays voisins ».⁽¹⁾

Dans le même sens, le Maroc se prononce ouvertement contre cette union: « Toute précipitation ou improvisation est de nature à priver l'unité souhaitée des chances de succès, et risque même de conduire à l'échec certain ».⁽²⁾

Les critiques virulentes contre cette union inattendue abondent les colonnes des journaux internationaux. En plus, l'hostilité n'est pas uniquement régionale et internationale, mais elle est aussi endogène. Les femmes tunisiennes avaient peur de perdre les droits acquis par le CSP. Sachant aussi que la Première Dame, al Majida Wassila Bourguiba était en tournée au Moyen Orient, alors qu'elle déjeunait à Beyrouth, avec Yasser Arafat et Abou Iyad, l'émissaire de Kadhafi Omar Mhechi arriva pour lui annoncer la nouvelle et lui proposer son avion spécial pour rentrer à Tunis. Mais, celle-ci décida d'honorer l'invitation du Président Hafez El Assad à Damas avant de rentrer à Carthage. Elle était plutôt confiante de son influence sur

(1) BELKHODJA Tahar, *Les Trois décennies Bourguiba*, op. cit. Voir p. 196.

(2) BELKHODJA Tahar, *Les Trois décennies Bourguiba*, op. cit. Voir pp. 196 et 197.

son mari. Il ne prendrait jamais une décision définitive sans son consentement.

Certes, elle manifesta son mécontentement de ne pas être au courant de cet événement capital. Mais, très vite, elle comprit, que le tour avait été joué entre Masmoudi et Kadhafi en profitant de son absence et de celui du Premier Ministre Hédi Nouira en visite en Iran! Donc, Masmoudi fut automatiquement le point de mire de Wassila!

En effet, Hédi Nouira est à Paris de retour de Téhéran. Il apprend la nouvelle par la presse! Il est stupéfié de colère. Il signifie sa désapprobation et songe à démissionner sur-le-champ, mais il se retient, car les relations avec le Président Bourguiba étaient très solides et de longues dates. D'autre part, la confiance a toujours été cordialement réciproque. Dès son arrivée à Tunis, il demande à ses proches de lui présenter un compte rendu complet des faits.

Cependant, la procédure référendaire n'est pas prévue par la constitution. Donc, une réforme constitutionnelle s'impose au préalable et exige au moins six mois pour procéder aux deux lectures! Bourguiba est avant tout un juriste, il est garant de la constitution. Les opposants à l'union saisissent l'axe temps pour contre carrer la situation. Bourguiba a toujours été à l'écoute des médias. Tous les matins, il dévorait la presse écrite aussi bien nationale qu'internationale. Donc, il a certainement réussi à avoir les échos nécessaires pour prendre la décision de

destituer Masmoudi le 14 janvier et nommer Habib Chatti, ministre des Affaires étrangères. Par ce coup fatal, le projet de la République arabe islamique est tombé à l'eau.

Par conséquent, les relations tuniso-libyenne sont entrées dans une phase de tensions et d'hostilités manifestes: la fermeture de la frontière, l'arrêt immédiat des relations commerciales entre le deux pays. Un attentat a été déjoué contre le premier Ministre Hédi Nouira en 1976. L'expulsion de plus de 50 mille travailleurs tunisiens de Libye entre 1975 et 1985 et l'attaque de Gafsa en 1980 commanditée par Kadafi...

XVI – Bourguiba et la cause palestinienne

La cause palestinienne retint toute l'attention de Bourguiba depuis sa lutte pour l'indépendance de la Tunisie. En effet, lors de sa visite à Ariha (Jéricho) le 3 mars 1965, il exposa, comme un frère et en toute franchise dans un discours fleuve, son point de vue sur la question palestinienne qui découlait d'une approche rationnelle du rapport des forces:

« Je ressens en ce moment un double sentiment d'émotion et de fierté. Ému, je le suis lorsque je pense à l'ampleur du désastre que nous avons subi en Palestine il y a dix-sept ans. Mais, en même temps, l'enthousiasme qui vous anime, la volonté farouche que je lis sur vos visages, la détermination à reconquérir vos droits, tout cela me reconforte et consolide mon optimisme. »⁽¹⁾

Bourguiba rappela à l'auditoire que la politique du « tout ou rien » n'avait mené la Palestine à la catastrophe. Si la Tunisie avait refusé, en 1954, l'autonomie interne comme solution de compromis, le pays serait demeuré jusqu'à maintenant sous la domination française. Il fallait donc

(1) BOURGUIBA Habib, discours du président Bourguiba prononcé à Jéricho le 3 mars 1965, in « Dossier, Le conflit israélo-arabe », Les Temps modernes, n° 253 bis, Paris 1967, p. 984.

recourir à une approche fondée sur le réalisme, le pragmatisme et la raison. C'est une stratégie objective construite sur « la politique des étapes » qui lui permit de recommander alors aux Palestiniens d'accepter la légalité internationale qui stipulait le partage par l'ONU en 1947.

David Ben Gourion, chef du gouvernement israélien, réagissait alors: « Ne craignez rien, nos adversaires d'ici sont différents. Il n'y a aucun risque pour qu'ils adoptent la ligne bourguibienne ».

En effet, les Arabes repoussèrent les solutions du compromis. Ils refusèrent le partage et les clauses du Livre blanc. Et, ils le regrettèrent ensuite! Car, il est extrêmement facile de se livrer à des proclamations enflammées, mais s'il apparaît que nos forces ne sont pas suffisantes pour anéantir l'ennemi ou le bouter hors de nos terres, nous n'avons aucun intérêt à l'ignorer, ou à le cacher... Il faut poursuivre la lutte, aux moyens qui nous permettent de renforcer notre potentiel et de nous rapprocher de notre objectif par étapes successives. La guerre est faite de ruse et de finesse. L'art de la guerre s'appuie sur l'intelligence, il implique une stratégie, la mise en œuvre d'un processus méticuleusement réglé.

Quant à la politique du « tout ou rien », elle nous a menés, en Palestine, à la défaite et nous a réduits à la triste situation où nous nous débattons aujourd'hui.

Si nous avions, en Tunisie, refusé, en 1954, l'autonomie interne comme solution de compromis, le pays serait

demeuré jusqu'à ce jour sous la domination française. Il est donc essentiel que le commandement ait la liberté de manœuvre, qu'il soit capable de prendre telle ou telle initiative et qu'il ait des qualités de sincérité, de probité, de dévouement et de clairvoyance.⁽¹⁾

En conséquence du discours d'Ariha, l'image de marque de Bourguiba a été ternie dans le monde arabe. Les médias du Caire publiaient régulièrement des articles contre la politique de Bourguiba. La Radio « La Voix arabe du Caire, dans un programme: « Mensonges révélés par des vérités » tenu par Ahmed Saïd lance les critiques virulentes contre Bourguiba. Ce qui a exacerbé les passions partout dans le monde arabe. Mais la guerre des six jours de 1967 a mis en échec les armées égyptiennes, syriennes, et jordaniennes. L'Égypte perdait la Sināï. La bande de Gaza, le plateau du Golan, la Cisjordanie et Jérusalem-Est étaient annexés par Israël.

En 500 sorties, Israël a détruit 309 des 340 avions militaires égyptiens! Face à la désastreuse défaite la plus cuisante Nasser annonçait sa démission à la radio! Le 22 novembre 1967, la résolution 242 du Conseil de sécurité des Nations Unies exigeait: « l'instauration d'une paix juste et durable au Proche-Orient ». Mais les pays arabes adoptaient la résolution de Khartoum en septembre 1967 qui réaffirmait dans son paragraphe 3, ce qui est connu par

(1) In. L'Action du 26 août 1982

les 3 non: « 1 - Non à la paix avec Israël. 2 – Non à la reconnaissance d’Israël. 3 – Non à la négociation avec Israël »

Le 12 septembre 1970, le roi Hussein de Jordanie déclençait une attaque sanglante contre l’OLP, dirigée par Yasser Arafat, pour restaurer son autorité dans le pays. En Juillet 1971, sous la protection syrienne, les Palestiniens trouvaient refuge au Liban. Le Premier ministre tunisien Bahi Ladgham, le médiateur doit trouver une issue favorable à cette crise entre les frères ennemis. Par ce geste de conciliation, la Tunisie retrouvait sa place au sein du monde arabe. En effet, les Arabes commencèrent à reconnaître en Bourguiba est véritable visionnaire!

En septembre 1982, les Palestiniens chassés du Liban par l’armée israélienne étaient accueillis durant plus de douze ans par la Tunisie. Ce geste de secours a finalement contribué très sérieusement à la réhabilitation en faveur de Bourguiba au sein de l’opinion arabe. Ce fut le moment propice pour regagner l’estime et la considération perdues à Ariha. Là, il faut bien souligner aussi le rôle important jouer par Wassila Bourguiba pour aboutir à l’installation des Palestiniens en Tunisie et la normalisation des relations tuniso-arabes.

Le 1^{er} octobre 1985, un raid israélien baptisé « Opération Jambe de bois », composé de dix avions de chasse F15 israéliens et deux Boeing 707 ravitailleurs, bombardaient et détruisaient le quartier général de l’Organisation de

libération de la Palestine (OLP), installé à Hammam Chott, à 25 km de Tunis. Ce bombardement a tué 50 Palestiniens et 18 Tunisiens et fait une centaine de blessés. C'est tout à fait par coïncidence, que le président Yasser Arafat avait échappé de la tuerie, car il participait aux funérailles du ministre de la Défense tunisien, Abdallah Farhat.

La Tunisie porta plainte contre Israël devant les Nations Unies. Le Conseil de sécurité déclara: «Condamne énergiquement l'acte d'agression armée perpétré par Israël contre le territoire tunisien, en violation flagrante de la Charte des Nations Unies et du droit et des normes de conduite internationaux ». La résolution 573 fut adoptée par 14 voix contre 0, et une abstention, celle des États-Unis.

C'est la première fois que les Américains n'ont pas opposé leur droit de veto pour éviter la condamnation d'Israël. Ce fut une victoire diplomatique pour la Tunisie. D'ailleurs, le président américain Ronald Reagan joua l'apaisement, en qualifiant Habib Bourguiba « d'Homme d'État doué et un véritable ami des Américains ».

Selon, le ministre tunisien des Affaires étrangères, Ahmed Mestiri, Bourguiba prévoyait le risque de: « la rupture des relations diplomatiques, si les États-Unis ne s'étaient abstenus lors du vote du Conseil de sécurité ».

XVII – Bourguiba et le jeudi noir

Le 24 janvier 1978, suite à l'arrestation de Abderrazek Ghorbel, secrétaire général de l'Union régionale de Sfax, Habib Achour secrétaire général de l'UGTT appela à une grève générale pour la première fois depuis l'indépendance. Lors de cet appel, depuis la place de Mohamed Ali à Tunis, Habib Achour déclara publiquement qu'« il n'y a de combattant suprême que le peuple ». Les autorités trouvèrent que Habib Achour avait dépassé largement ses limites! La police encercla le siège de la centrale, 200 syndicalistes étaient bloqués à l'intérieur. Le secrétaire général menaça par téléphone les autorités: « Levez le siège, sinon Tunis brûlera ». Ce n'était suffisant de dépasser ses limites, mais il menaçait en plus! Et, ce fut le jeudi noir du 26 janvier 1978 qui restera une date dans l'histoire de la Tunisie, car elle a marqué l'affrontement du gouvernement de Nouria et l'UGTT. Ceci provoqua un important soulèvement populaire, violemment maté par la police et l'armée. Le bilan fut lourd selon des sources indépendantes: plus de 200 morts et des centaines de blessés.

Les grèves entraînent la perte de plus 1,2 millions heures de travail. Le pacte social, signé le 17 janvier 1977, n'est pas parvenu à atténuer la crise dans les rapports entre

les partenaires sociaux. Habib Achour quitta le bureau politique du PSD. Le comité central du parti au pouvoir réclama l'épuration de la direction de l'UGTT.

Ainsi la répression commença à s'abattre sur la centrale syndicale. Habib Achour fut arrêté et jugé en octobre 1978 et condamné à dix ans de travaux forcés ainsi que Abderrazak Ghorbal. D'autres condamnations furent prononcées contre treize syndicalistes et malgré l'instauration du couvre-feu, les barricades, les vandalismes et voitures incendiées se multiplièrent dans la capitale.

Ce climat morose ne sera dissipé que par le départ de Nouria du gouvernement et la nomination de Mohamed Mzali, premier ministre. Avec l'accord de Bourguiba, Mzali libéra tous les syndicalistes. Ce geste fut l'astuce qui marqua le changement.

XVIII – Bourguiba face à l'attaque de Gafsa

Le 27 janvier 1980, à 2 heures du matin, un commando de 60 jeunes tunisiens armés, venus de Libye via l'Algérie, attaque la caserne de l'armée, le poste de la garde nationale et le poste de police nationale. L'attaque fut revendiquée par un communiqué diffusé à Paris par l'Agence France-Presse: « L'armée de libération tunisienne intervient à ce second anniversaire du massacre sanglant perpétré par le régime tunisien le 26 janvier 1978. C'est le point de départ d'un mouvement qui aboutira à la libération du pays de la dictature du parti PSD et de la domination néocoloniale ».

Les révolutionnaires connaissaient bien la ville. Ils avaient déjà séjourné dans les lieux et avaient d'importantes caches d'armes dans la ville, transférées de Libye. Ils s'apprêtaient à proclamer un gouvernement révolutionnaire à la manière de révolution libyenne de Kadhafi, le 1^{er} septembre 1969. Mais, ils attendaient le ralliement de la population et les appuis régionaux, en l'occurrence ceux de la Libye et de l'Algérie.

Pour contrecarrer la situation gravissime, Bourguiba demanda alors l'aide de la France. De toute urgence, l'armée française neutralisa totalement les moyens de communications des assaillants. Dès les premières heures, la guerre électronique fut perdue par le groupuscule ; leurs

moyens de transmissions étaient déjà obsolètes. Ils n'avaient plus de contact avec l'extérieur.

L'armée française dépêcha un groupe de conseillers militaires à Tunis pour soutenir Bourguiba dans cette guerre éclair. La France fournit à l'armée tunisienne des hélicoptères Puma et des avions de transport. Trois bateaux de guerre et leur escorte de sous-marins quittèrent Toulon en direction des côtes tuniso-libyennes. De même, les navires de guerre américains prenaient position en soutien de la flotte française. Pour renforcer l'armée tunisienne, les américains livrèrent aussi des hélicoptères et des engins de transport. Le Maroc envoya deux avions de transport et des hélicoptères.

Les armées de la région étaient en alerte extrême. Par satellites interposés, les services d'espionnages français et américains, avaient la maîtrise totale de l'espace aérien aussi bien de la Tunisie que la Libye! En cinq jours, l'armée tunisienne réussit à neutraliser complètement les assaillants et déclarer la victoire. Le bilan officiel: 41 morts, 110 blessés dont 22 morts, 92 blessés dans l'armée et la police, 15, 16 blessés chez les civils et 4 morts et 42 prisonniers des assaillants. Les armes et munitions d'origine soviétique et allemande de l'Est, des passeports libyens, des cartes de l'Union socialiste arabe de Libye furent saisis...

Le 30 janvier, la Tunisie rompit ses relations diplomatiques avec la Libye et rappela les 400 coopérants tunisiens. Le 4

février, les manifestants libyens incendiaient l'ambassade de France à Tripoli et attaquaient le centre culturel français à Benghazi. La France rappela alors son ambassadeur. La Libye accusa la Tunisie de constituer un nouveau pont impérialiste en Afrique. Le 6 février, l'agence de presse Tunis Afrique Presse rapportait que les deux membres du commando: Larbi Akremi et Ezzedine Chérif étaient arrêtés. Ils avaient déjà été condamnés lors du complot de 1962.

En avril, la Cour de sûreté de l'État condamnait 40 de prévenus: quinze furent exécutés et vingt-cinq eurent des peines de travaux forcés à perpétuité. Il ressort de l'attaque de Gafsa que ces événements ont changé la Tunisie qui n'a plus été la même après cette attaque. Certes Bourguiba a gagné cette bataille, mais il perdra ensuite la guerre contre ses opposants dont le nombre prolifère à l'intérieur du pays et à l'étranger! Sa faute, c'est qu'il n'a pas réussi à passer la main à temps. Le but fondamental n'est pas de se maintenir au pouvoir, mais de construire une démocratie participative qui assure le passage du pouvoir, garantir la continuité de l'État et les institutions...

XIX - Bourguiba face aux émeutes du pain

Le FMI dressa un diagnostic sévère du malaise de la conjoncture économique de la Tunisie, en mai 1983. Pour éviter l'agonie de la descente aux enfers, il faut répondre à la mise en garde au déficit de la caisse de la compensation. Afin d'y parvenir, il faut procéder à une recommandation inévitable qui se traduit par des réformes structurelles. Cette stratégie déboucha sur la réduction de la subvention aux produits de premières nécessités. Mais, le Premier ministre Mohamed Mzali refusa l'augmentation du prix du pain! Quelques mois plus tard, l'économie tunisienne se retrouva en pleine crise économique. Cette asphyxie est survenue à cause des contraintes budgétaires et du déficit financier, devenus insupportables.

Là, il faut bien rappeler que la frontière avec la Libye étaient fermées depuis l'affaire de Gafsa. Donc, le client potentiel de la Tunisie était absent. Le nombre de touristes libyens avaient été réduit à l'extrême. D'autre part, l'expulsion des 50 mille travailleurs tunisiens par la Libye avait augmenté vertigineusement le taux du chômage en Tunisie.

Dans une perspective politique de punir le régime, accentuer les difficultés, la pauvreté et la faim en Tunisie, Kadhafi avait remplacé la main-d'œuvre tunisienne par

une autre venant d'Afrique! Le tout pour susciter le mécontentement populaire et pousser à la révolte!

Mzali revint sur sa décision du mois de mai, en annonçant, dans un communiqué officiel, qu'il cessait de subventionner le prix du pain et les dérivés céréaliers « pour lutter contre le gaspillage et diminuer la facture des importations de céréales ». Le Premier ministre, lui, affirmait que: « Les poubelles étaient pleines de pain qu'on jetait aux ordures, et que les éleveurs préféraient donner du pain à leur bétail ».

La loi de finances, votée le 31 décembre 1983, par la Chambre des députés prévoyait une augmentation vertigineuse de 70 % pour la semoule et les pâtes, et 108 % pour le pain! Le 1^{er} janvier 1984, cette loi fut publiée au journal officiel. De suite, la réaction populaire fut très vive. Le mécontentement se généralisa du nord au sud et l'est à l'ouest. La banlieue de Tunis et les régions pauvres s'embrasèrent du 3 au 6 janvier! Les établissements scolaires, du primaire au secondaire et supérieur, furent fermés du 4 au 7 janvier 1984. L'état d'urgence et le couvre-feu décrétés n'avaient pu arrêter les émeutes! Le bilan fut lourd: 143 morts et 500 blessés et des milliers d'arrestations.

Comme d'habitude, Bourguiba déclarait à la télévision une phrase magique pour remettre l'ordre dans le pays: « Toutes les augmentations sont annulées, que Dieu bénisse le peuple tunisien ». C'est un véritable coup de théâtre et le malaise passa. Le lendemain, la Chambre des

députés se réunit pour abroger la loi du 1^{er} janvier et les augmentations furent annulées. Mais cela n'empêche pas que la Tunisie était sur un volcan, car la situation économique exigeait un redressement structurel.

XX – Bourguiba est pour la modernité et contre l’obscurantisme

Bourguiba estimait que la richesse de la Tunisie résidait dans la valeur de ses femmes et de ses hommes. C’était pour lui le capital humain qu’il allait falloir faire fructifier! Dès l’indépendance, il fit donc le choix d’imposer la sécularisation par des réformes fondamentales politiques, culturelles et sociétales qui auront un impact sur le pays. Pour relever le défi du développement, il qualifia ce combat engagé, de « grand combat » (Jihad al Akbar).

Les rapports de Bourguiba à la modernité concernent surtout le soutien à la scolarisation massive, à l’éducation, à la culture, à l’urbanisation, à la santé publique, à la promulgation du Code de statut personnel et à l’instauration du planning familial. En limitant le droit aux allocations familiales, aux quatre premiers enfants, cela pourra entraîner la réduction du nombre pour alléger la charge des mamans. Ainsi, il favorisa largement la libération de la Femme en mettant un terme aux méthodes archaïques du mariage et du divorce. L’abolition de la polygamie et la répudiation réussit à donner à la condition féminine un espoir pour mieux vivre ensemble dans la dignité et le respect mutuel. Grâce à cette démarche positive, la société tunisienne s’est transformée par

l'ouverture à la modernité. Bourguiba a maintenu une relation privilégiée avec la France, surtout après l'attaque de Gafsa.

Cependant, cette politique pro-occidentale ne plaisait pas du tout aux mouvements islamistes dans le pays. Ces prêcheurs vomissaient l'occident, mais ils ne pouvaient pas se passer des biens et des services du progrès... Assoiffés de pouvoir afin de changer le mode de vie et de régime, ils ont engagé le pays dans une escalade de violence notamment à l'université, depuis 1979.

Le retour de l'imam Khomeiny est triomphal à Téhéran pour balayer le Schah d'Iran et son régime; Rached Ghannouchi, Frère musulman et émir du Groupe islamique réagit avec vigueur à cet effet: « L'Islam passera, en ce siècle, de la défensive à l'attaque. Il gagnera des positions nouvelles. Ce sera le siècle de l'État Islamique ». Ainsi, l'impact du succès de la révolution Iranienne a été considérable sur la mouvance islamique en Tunisie. Si l'Amérique a lâché le Schah, un jour la France lâchera aussi Bourguiba! Alors, il fut nécessaire de créer des groupes révolutionnaires structurés et organisés sur le modèle iranien usant de la lutte armée pour renverser le régime en place et permettre l'émergence à un État théocratique! L'enroulement s'effectua dans les mosquées, les lycées et à l'université. Il fallut procéder aussi à l'infiltration et au noyautage des organisations de jeunes, les scouts et les organisations syndicales.

Un nouveau comportement d'incivilité fut instauré dans une société rétrograde, le droit de massacrer et tuer par haine de l'autre, au nom d'Allah! Les cheikhs s'arrogèrent le droit d'émettre des fatwas contre des personnes! Au point que le viol était devenu un laissez-passer pour le paradis! Les intégristes avaient l'intime conviction que la femme est complémentaire, Dieu l'ayant créée au service de l'homme. Elle était à la fois un objet sexuel, un appareil de reproduction pour enfanter dans la douleur et la bonne à tout faire pour tenir le foyer conjugal.

Pour imposer le retour du voile, ils pulvérisaient le visage des jeunes filles à l'acide! La liste des interdits est devenue élastique, les ajouts se multiplièrent, sans retour aux textes. Certains pensaient même que la musique, le théâtre, le peinture, la télévision, la mixité..., étaient haram.

- Le 2 août 1987: Attentats dans quatre hôtels de Monastir et de la région de Sousse, revendiqués le 10 août 1987 par l'organisation du jihad islamique.

Pour renverser la tendance, l'État engagea très sévèrement la traque contre les islamistes pour sauvegarder la sécurité des biens et des personnes en Tunisie. Bourguiba déclarait alors: « J'ai consacré ma vie à l'indépendance de mon pays, mais aussi à ce qu'il regarde vers l'Occident. Aujourd'hui, je suis inquiet de voir certains éléments de notre population regarder dans une autre direction. Je ferai tout ce que je pourrai pour conserver le cap. »

Plus que 3000 jeunes militants et cadre du Mouvement de tendance islamique (MTI) furent arrêtés et 10 000 recherchés par la police. Huit étudiants et élèves furent tués par balles. La pratique de la torture était devenue systématique. Le procès de 90 responsables du Mouvement s'ouvrit du 27 août 1987. Les dirigeants: Salah Karkar, Hamadi Jebali et Ali Laridh furent condamnés à mort par contumace, et Rached Ghannouchi condamné aux travaux forcés à perpétuité le 27 septembre 1987.

Cependant, cette condamnation n'était pas considérée comme suffisante par Bourguiba qui ordonna un nouveau procès destiné à obtenir la peine de mort. Mais ce procès n'eut pas lieu à cause de la destitution du président par Ben Ali, le 7 novembre 1987. Le nouveau président gracia Ghannouchi le 14 mai 1988.

Avec le changement du 7 novembre en Tunisie, le (MTI) déposait, au début de 1989, une demande pour la légalisation, mais sans succès. Le 11 avril 1989, le mouvement s'opposait vigoureusement à la nomination de Mohamed Charfi au ministère de l'Éducation nationale, car c'était un adversaire acharné! Ghannouchi partit en exil en Algérie, puis au Soudan, devenu bastion de l'idéologie panislamisme de Hassan al-Tourabi et enfin à Londres...

XXI - Anthologies de ce qui a été écrit sur Bourguiba

Le Général De Gaulle: « J'ai devant moi un lutteur, un politique, un chef d'État, dont l'envergure et l'ambition dépassent la dimension de son pays. Depuis toujours, il est le champion de l'indépendance tunisienne, ce qui l'oblige à surmonter en lui-même maintes contradictions. Il s'est sans cesse opposé à la France, à laquelle, cependant, l'attachent sa culture et son sentiment ». « Ce Bourguiba a ceci de commun avec moi: le courage de prendre rendez-vous avec l'Histoire ».

Mémoires d'Espoir, tome 1, Le Renouveau, p. 106, octobre 1970.

Le président Jacques Chirac : « ... du rayonnement de l'homme de courage et de vision qui incarne la lutte pour l'indépendance, la dignité de son peuple et les valeurs de son pays. »

Bourguiba nous quitte: La Croix 7 avril 2000.

Tahar Belkhodja: « La théâtralisation par Bourguiba de son action politique et sa maîtrise du verbe, caractéristique de son personnage, ont été des éléments essentiels de son succès. »

Bourguiba nous quitte: La Croix 7 avril 2000.

Raymond Forni, président de l'Assemblée nationale, a salué « la forte personnalité » d'Habib Bourguiba, « qui a si profondément marqué l'histoire de son pays et les relations entre la Tunisie et la France ». « Il a contribué à bâtir la Tunisie moderne, en conciliant la tradition et les libertés de l'individu, avec notamment le code du statut personnel ». « Il a fait de son pays un facteur d'équilibre au Maghreb, un acteur de paix au Proche-Orient, un promoteur du dialogue entre les pays du bassin méditerranéen ».

www.bourguiba.com

Mendès-France: « Le jugement qui s'impose porte sur ce qui restera essentiel ; la figure du président Bourguiba sera d'abord, pour l'histoire, celle du militant et du combattant qui a lutté pour la liberté de sa patrie. (...) En tout cas, sans jamais renoncer à son but suprême, il a évité, à la Tunisie, des haines et des souffrances qui ont endeuillé tant d'autres peuples et le nôtre. C'est pourquoi s'il appartient à ceux qui reprennent le flambeau, dans l'apaisement et compréhension humaine les plus larges, de consolider l'œuvre d'unité et de progrès de leur pays, nous devons dans ce moment, saluer la clairvoyance et la ténacité de celui qui a su réaliser le plus beau rêve de sa jeunesse: la dignité et l'indépendance de sa patrie ».

John Fitzgerald Kennedy: « Bourguiba est l'homme qui a suscité l'admiration universelle ».

Philippe Séguin: « Mon enfance a été très marquée par l'action d'Habib Bourguiba. J'habitais la Tunisie et mon sort personnel en quelque sorte a dépendu de son action », a-t-il expliqué au micro de France-Inter. « Avec le recul – je ne suis plus un enfant-, je dois dire qu'Habib Bourguiba, avec toutes les épreuves qu'il a eu à subir, a su conduire son pays sur les chemins de l'indépendance tout en restant attaché à la France éaux valeurs qu'elle incarnait ».

www.bourguiba.com

Chedli Klibi, ancien ministre de Bourguiba, ancien secrétaire général de la Ligue Arabe: « Ces lignes de force ont profondément façonné la mentalité tunisienne. En tant que directions générales et choix de civilisation, elles continueront d'orienter les grandes actions de la nation tunisienne: pour renforcer d'abord la solidarité sociale, pour préserver la cohésion du peuple et pour développer constamment le goût de la modernité et la disponibilité à la coopération.

Bourguiba estimait que libérer un peuple du joug de l'oppression coloniale ne prenait tout le sens que si cette libération politique ouvrait la voie à une promotion continue de l'homme ».

Tunis le 3 avril 2001
www.bourguiba.com

Conclusion

Bourguiba est encore omniprésent partout en Tunisie du nord au sud et surtout sur les réseaux sociaux. Pour mesurer l'attache populaire très sincère, il est recommandé de revoir le passage de son cercueil à Monastir par vidéo. On peut y voir l'emportement déchaîné de la foule très nombreuse, émue jusqu'aux larmes.

C'est un juriste pétri de positivisme dont la prééminence est accordée entièrement à la raison. Ce fut un chef d'État remarquable qui a su négocier l'indépendance avec Mendès-France et Edgar Faure. Il a placé en priorité l'éducation et la scolarisation au cœur du projet national. Le Code du statut personnel (CSP) est une merveille pour le monde arabo musulman. Il a accordé à la Femme les droits indispensables pour participer au développement du pays. Au point que ses adversaires d'hier se réfèrent à lui aujourd'hui. Sous son règne, la Tunisie a marqué une ouverture au multipartisme et aux droits de l'homme. La première Ligue des droits de l'Homme dans le monde arabe a vu le jour à Tunis en 1977. Le parti communiste tunisien est à nouveau autorisé. Le Mouvement des démocrates socialistes d'Ahmed Mestiri et le Mouvement de l'Unité populaire, le MUP de Ben Salah sont autorisés. Sans oublier l'instauration de la liberté de la presse...

Bourguiba admirait, certes, Mustapha Atatürk pour son patriotisme et sa vision d'une Turquie moderne, mais, il se présentait comme un réformateur musulman, n'étant ni athée, ni scientifique et encore moins laïc.

Il a situé son action dans la lignée des grandes personnalités de l'histoire de Tunisie de Jugurtha à Khair-Eddine et ses réformes nécessaires aux États musulmans. Il confirmait que la maîtrise des sciences et des technologies nouvelles ne sont pas contradictoires avec l'essence de l'islam.

Il y a un fait notable à retenir: Bourguiba a servi la Tunisie et les tunisiens jusqu'au dernier jour de sa vie. Après sa mort, nous avons découvert que le président n'a laissé comme héritage, ni des biens, ni de l'argent, mais une Tunisie souveraine, indépendante.

Il avait une seule propriété, un petit palais à Mornag, ville située au sud-est de Tunis. Mais, il a légué ce palais à la caisse de l'État par un acte notarié. Il est parti les mains propres! Très peu de dirigeants arabes font le même geste!

Mais tout ce que Bourguiba a fait au cours de sa vie pour la Tunisie n'est qu'un devoir de citoyen envers sa patrie. Cela ne justifiait pas l'accaparement du pouvoir pour soi 30 ans durant. Il aura dû passer la relève après l'échec de l'union avec la Libye 1974, car depuis cette date il a perdu pied et sa santé s'est dégradée sensiblement. Pire encore, son entourage fut cupide et mal sain. C'était aussi un

cuisant échec de l'aménagement du territoire. Les dispositions nécessaires manquaient pour asseoir une organisation globale de l'espace. Cette situation a généré des inégalités entre des régions, un littoral développé et une Tunisie profonde sous développée!

Désormais, avec l'expulsion par Kadhafi de 50 000 travailleurs tunisiens, les 400 coopérants et la perte du marché libyen, l'économie tunisienne s'est écroulée. Il n'est pas facile de redresser une situation chaotique. Le malaise social durable s'est accentué par la vie chère et le chômage galopant. Ce fut le jeudi noir, l'attaque de Gafsa, et les émeutes du pain qui accentuèrent cette situation. Finalement le coup d'État médical de Ben Ali acheva le tout.

Et là, je me tourne vers les Nations-Unies pour appeler solennellement cette instance à promouvoir la démocratie à travers le monde en imposant une convention internationale afin de limiter le droit à la candidature aux élections présidentielles à deux fois comme aux États-Unis. Il semble que cette idée limitera très substantiellement les abus du pouvoir et favorisera la démocratie participative!

Personne d'autres que le président Léopold Sédar Senghor n'osa conseiller le président Bourguiba de céder le pouvoir comme il l'a fait lui-même. Bourguiba lui répondit avec son humour habituel: « Cher ami, on appelle ça, une folie nègre! »: (Hbel wosfane).

Chronologie succincte

Ces jalons chronologiques couvrent la vie de Bourguiba. Nous ne retenons que les faits les plus importants qui peuvent aider à donner un éclairage à l'étude de la personnalité du leader. Mais, tout d'abord, avant d'esquisser cette chronologie spécifique, il est important de faire un cours rappel historique de la Tunisie pour s'apercevoir de l'intérêt que suscite ce pays, à travers l'histoire.

- 1100 av. J.-C.: Fondation des premiers comptoirs phéniciens. C'est l'émergence du commerce méditerranéen.

- 814 av. J.-C: Fondation de Carthage par la fille du roi de Tyr, la princesse phénicienne, Elissa Didon contrainte à l'exil, au lendemain de l'assassinat de son mari par son frère Pygmalion. Elle aurait acheté autant de terrain que la peau d'un bœuf pouvait en couvrir. Elle a coupé cette peau en lanière. Au bord de la plage, elle a délimité le territoire où elle fonda la ville nouvelle, Carthage. Les indigènes font bon accueil aux nouveaux venus. Grâce aux contacts chaleureux et aux échanges enrichissants, une nouvelle civilisation brillante va se construire. Le Roi indigène très impressionné par le courage, l'intelligence et la détermination d'Elissa, finit par la demander en mariage. Si elle refuse, les conséquences seront néfastes pour Carthage. Alors, pour préserver l'avenir de Carthage et

rester fidèle à la mémoire de son mari disparu, elle se donne la mort. Depuis, elle est vénérée comme une véritable déesse.

- 470 av. J.-C: Périple d'Hannon quelques années après celui d'Himilcon. Ces périple marquent un moment de l'histoire de Carthage qui confirme une volonté de s'ouvrir aussi bien sur l'Afrique profonde que sur l'Europe. Carthage doit être le trait d'union entre le nord et le sud.

- 160 av. J.-C: Naissance de Jugurtha

- 146 av. J.-C: Fin de la troisième guerre punique, destruction de Carthage par Scipion Émilien. Caton déclare au Sénat de Rome: « Il faut détruire Carthage! » et c'est la création de la première province romaine d'Africa. Son essor commercial et démographique en fait la seconde ville d'Occident. Plus tard, quand on lui adjointra l'extension de Bône à Tripoli, l'ensemble s'appellera Africa Nova.

- 104 av. J.-C: Jugurtha voulait restaurer l'unité d'un royaume fort, les Romains ont usé de la trahison pour le capturer. Livré à l'ennemi, par Bocchus, son propre beau-père, il meurt de faim dans la prison de Tuillianum à Rome...

- 117-138: Hadrien ordonne la construction du grand aqueduc de Zaghuan lors de son voyage en Afrique.

- 374-383: Augustin enseigne à Carthage.

- 429: Carthage est prise par les Vandales.

- 647: Arrivée des Arabes en Ifriqiya.
- 661: début du règne de la dynastie des Omeyyades à Damas
- 670: Fondation de Kairouan, capitale d'Ifriqiya, par Oqba Ibn Nafaâ Al Fihri. Début de la construction de la Mosquée de Kairouan, complétée sous Ziyadet Allah 1^{er}, en 835 et Abou Ibrahim Ahme, en 863.
- 695: Prise de Tunis par Hassan Ibn Noomane.
- 737: Fondation de la Zitouna à Tunis, le plus ancien établissement d'enseignement du monde arabe. Soit cinq ans après la construction de la Mosquée Zitouna.
- 750: Fin du règne de la dynastie des Omeyyades et début du règne de la dynastie des Abbassides à Bagdad.
- 916: Fondation de Mahdia par le Khalife Fatimide Al-Mahdi. Un Khalifa Chiïte au Maghreb Sunnite!
- 973: Le départ des Fatimides pour le Caire et l'instauration du règne des Zirides en Ifriqiya redonne espoir aux Sunnites ce qui provoqua la chute des Chiïtes au Maghreb.
- 1045: Al-Moïzz, le maître des Zirides décide de faire allégeance aux Abbassides de Bagdad et c'est la rupture avec le Caire.
- 1048: Le Khalife fatimide Al-Moustançer (1036-1094) donne ordre aux Béni Hilal de marcher contre les Zirides en Ifriqiya: (Zahf, invasion). Les tribus des Béni Hilal

étaient des bédouins d'Arabie. Ils nomadisaient entre Nejd et le Hidjaz. Ils rançonnaient les caravanes et faisaient des incursions dans les villes du voisinage. Après la prise de l'Égypte, les tribus hilaliennes furent confinées entre le Nil et la Mer Rouge. Pour se débarrasser de cette présence qui constitua une menace permanente, le Khalife Fatimide du Caire ordonna cette invasion contre les Zirides de l'Ifriqiya. D'une part, cette invasion était faite par vagues successives. D'autre part, les Béni Hilal comptaient plusieurs branches: Drid, Riah, Dahman, Dabbab, Allègue, Troud, Khmir, Hakim...

Certes, les invasions Hilaliennes en Ifriqiya ont été destinées pour punir les Zirides mais aussi pour se débarrasser des éléments incontrôlables. Par contre ces vagues successives ont permis d'amortir les chocs des arrivées massives des populations qui seront assimilables à travers le temps et qui influenceront l'arabisation de l'Ifriqiya!

- 1236: Fondation de dynastie des Hafsides à Tunis.
- 1535: Charles Quint chasse Khayr Eddin-Barbarousse de Tunis. La Tunisie passe sous la domination espagnole.
- 25 août 1270: Le roi de France Louis IX conduit la huitième croisade et meurt durant le siège de Tunis.
- 1574: La Tunisie devient une province ottomane.
- 10 juillet 1705: Hussein Ben Ali Bey renverse les Mouradites et fonde la dynastie Husseinite, pratiquement

autonome, tout en reconnaissant une suzeraineté ottomane par principe.

- janvier 1846: Ahmed Bey signe l'acte de l'abolition de l'esclavage en Tunisie.

- 1846: Ahmed Bey est reçu en grande pompe par le Roi Louis-Philippe à Paris. Au cours de ce voyage, le Bey de Tunis a fait appel à la France pour moderniser la Régence et créer des infrastructures.

- 1855: Sous l'influence française, Ahmed Bey donne ordre à l'armée tunisienne de participer à la guerre de Crimée au côté de l'armée ottomane. 10000 tunisiens y avaient pris part. C'était l'occasion pour les Français de se débarrasser d'une bonne partie de l'armée tunisienne.

- 9 septembre 1857: Proclamation du Pacte fondamental au Palais du Bardo.

- 26 avril 1861: La proclamation de la Constitution dans la grande salle du palais du Bardo.

- 1863-1865: Les emprunts ruineux obligent l'État tunisien à accepter la tutelle d'une commission financière anglo-franco-italienne, présidé par un français, l'inspecteur Villet.

- 1868: Première édition en français des Réformes nécessaires aux États musulmans de Khair-Eddine Pacha. Publiée à Paris par Paul Dupont.

- 1^{er} février 1875: Fondation du Collège Sadiki signée

par Khair-Eddine, faisant suite au décret du 1^{er} juin 1874.

- 1878: Au congrès de Berlin, Bismarck encourage la France à prendre part de l'Empire ottoman. Les heurts et rivalités des intérêts français et italiens sont très animés.

- 26 avril 1881: La première expédition, ou l'occupation partielle de Tunisie par la France.

- 12 mai 1881: Signature de Mohamed Sadok Bey du Traité d'alliance et de garantie, connu sous le nom de Traité du Bardo signé à Ksar Saïd.

- 11 juillet 1881: La seconde expédition, ou l'occupation totale.

- 8 juin 1883: Signature d'Ali Bey de la convention La Marsa qui consacre le Protectorat français en Tunisie.

- 1^{er} juillet 1886: Paul Cambon établit la loi foncière qui permet aux propriétaires de faire enregistrer leurs biens (topographiquement et juridiquement).

-22 décembre 1886: La création de l'école Al-Khadounia par Béchir Sfar pour donner la possibilité aux lauréats de la Zitouna de suivre d'autres cours non assurés ailleurs.

- 3 août 1903 naissance de Bourguiba à Monastir.

- 7 février 1907: Fondation du mouvement réformateur des jeunes tunisiens, inspiré par Khair-Eddine Pacha et composé d'Ali Bach Hamba, Abdeljelil Zaouche et Béchir Safar. Les jeunes tunisiens appellent à des transformations radicales et des structures pédagogiques, judiciaires,

fiscales et administratives en Tunisie. Ce mouvement a motivé d'importants événements à travers l'histoire de la Tunisie qui a marqué profondément cette stratégie évolutionniste constructive pour répandre des idées modernes, pierre angulaire de la politique des étapes du Néo-Destour mené par Habib Bourguiba.

- 15 juin 1919: Publication de la Tunisie Martyre par Abdelaziz Thâalbi.

- 6 juin 1920: Création du Parti Libéral Constitutionnel (PLC), Al Hizb al Hor Ad-Destouri. Abdelaz Thâalbi est président.

- Octobre 1921: inscription de Bourguiba au Lycée Carnot à Tunis.

- 1924: Création de la Confédération Générale Tunisienne du Travail par Mohamed Ali (CGTT).

- Juin 1924: Bourguiba est reçu au baccalauréat, section philosophie, avec la mention Bien. Il s'inscrit à la Faculté de droit de Paris et, en parallèle, à l'École libre des sciences politiques l'année d'après.

- 9 avril 1927: Naissance à Paris de Bourguiba Junior.

- 23 août 1927: Bourguiba est diplômé de droit et de l'École libre des sciences politiques. Retour à Tunis avec sa femme et son fils.

- Décembre 1928: Adhésion de Bourguiba au Destour.

- Janvier 1930: Tahar Haddad publie Notre femme, la chariâa et la société.

- 7-11 mai 1930: Congrès eucharistique international de Carthage. Des centaines de catholiques venus d'Italie défilent dans la rue de Tunis, ce qui suscite des manifestations hostiles de la population tunisienne.

- 7 novembre 1930: Bourguiba s'inscrit au barreau de Tunis après 3 ans de stage chez un avocat.

- 1^{er} novembre 1932: Parution du premier numéro de l'Action tunisienne, quotidien, puis hebdomadaire francophone, dont Bourguiba est le directeur.

- 12-13 mai 1933: Congrès du Destour à Tunis. Bourguiba et les membres de l'Action tunisienne sont entrés à la direction du parti.

- 4 septembre 1933: Bourguiba et une délégation de Monastir se rendent au palais du bey à la Marsa pour présenter des critiques sur la loi du 29 décembre 1923 qui a facilité la naturalisation. La direction du Destour présente un blâme à Bourguiba qui s'est associé à la délégation sans autorisation du Destour. Mais Bourguiba refuse le blâme et présente sa démission du parti.

- 2 mars 1934: Bourguiba fonde le Néo-Destour à l'issue du congrès de Ksar Hellal et devient le secrétaire général. Certes, le vieux Destour a représenté une étape d'une volonté d'émancipation, mais la Tunisie a besoin d'une nouvelle stratégie pragmatique afin de construire un

véritable mouvement national pour la libération du joug de la colonisation. Réclamation d'un régime parlementaire pour une participation plus étendue des tunisiens au pouvoir.

- 3 septembre 1934: Arrestation de Bourguiba à Monastir et sa mise en résidence forcée dans le Sud tunisien.

- 8 juillet 1937: Cheikh Abdelaziz Thâalbi débarque à la Goulette à bord du vapeur Gouverneur Jonnart en agitant un grand mouchoir bleu.

- 9 avril 1938: Grande manifestation populaire sortant de Bâb Souika: le peuple tunisien demande la proclamation d'un Parlement pour la Tunisie. Le Néo-Destour et la CGTT sont dissous par le Résident français. Affrontement sanglant à la suite de l'arrestation d'Ali Belhaouane. De nombreux tunisiens tombent au champ d'honneur tandis que d'autres sont arrêtés et déportés.

- Novembre 1942: La Tunisie est occupée par les Allemands. Plusieurs villes subissent de sévères bombardements. Tunis, Sousse, Sfax et Gabès sont sérieusement endommagées.

- 7 mai 1943: La Tunisie est libérée par la 1^{ère} armée britannique commandée par le général Anderson.

- 1 octobre 1944: Abdelaziz Thâalbi est mort à Tunis.

- 1945: Bourguiba part en Égypte, d'où il mène la lutte anticoloniale.

- 20 janvier 1946: Farhat Hached crée l'Union Générale des Travailleurs Tunisien (UGTT), qui soutient le Néo-Destour.

- 26 juin 1945: Signature de la Charte créant l'Organisation des Nations Unies (ONU).

- 1948: Le congrès du Néo-Destour à Dar Slim élue Bourguiba, président du parti et Salah Ben Youssef Secrétaire général.

- 21 novembre 1949: L'ONU accorde l'indépendance à la Libye.

- 1950 Proposition d'un Programme en 7 points au Gouvernement Français par Bourguiba pour amorcer le problème franco-tunisien et trouver une solution équitable.

- 18 janvier 1952: C'est le déclenchement de la résistance populaire armée contre l'occupant. Les principaux dirigeants du Néo-Destour et des communistes sont arrêtés. Bourguiba est conduit, d'abord à Remada dans le sud tunisien, puis, il est mis en résidence surveillée à Tabarka, enfin, il est éloigné dans l'île de La Galite.

- 5 décembre 1952: Farhat Hached patron de l'UGTT est assassiné à Radès par l'organisation française la Main rouge. Les services spéciaux français auraient joué un rôle dans cet acte. Désormais, la résistance a pris de l'ampleur pour l'internationalisation de l'affaire tunisienne.

- 17 décembre 1952: La résolution 611 de l'Assemblée Générale de l'ONU, à la 7^{ème} session, invite la France et la Tunisie à poursuivre les négociations en vue de l'accession des tunisiens à la capacité de s'administrer eux-mêmes.

- 13 septembre 1953: Hédi Chaker, président du congrès du Néo-Destour est assassiné par un groupe de coloniaux.

- 7 mai 1954: La défaite de l'armée française à Dien Bien Phu, face aux troupes du général Giap, porte Pierre Mendès-France au pouvoir. Ce dernier décide de mettre fin à la guerre d'Indochine et à régler la question des protectorats marocain et tunisien.

- 19 juin 1954: Pierre Mendès-France à Tunis, accompagné du maréchal Juin. Dans un discours à Carthage, Mendès-France déclare reconnaître l'autonomie interne d'un État tunisien.

- 20 mai 1954: Bourguiba est transféré de l'île de La Galite en résidence surveillée sur l'île de Groix au large de Bretagne.

- 17 juillet 1954: Bourguiba est transféré dans une résidence aux environs de Paris. Alain Savary, chargé du dossier tunisien renoue les contacts avec Bourguiba, favorable à une autonomie interne en Tunisie.

- 2 août 1954: Bourguiba lance un appel en faveur d'un cessez-le-feu sur l'ensemble du territoire tunisien.

- Du 18 au 24 avril 1955: Conférence des Non Alignés à Bandoeng en Indonésie. Salah ben Youssef représente le Néo-Destour.

- 1 juin 1955: Retour de Bourguiba à Tunis. Le Combattant suprême débarque à la goulette à bord du

paquebot ville d'Alger en agitant un grand mouchoir blanc, symbole de paix.

- 3 juillet 1955: Signature des conventions de l'autonomie interne, à l'Hôtel de Matignon à Paris.

- 7 octobre 1955: Salah ben Youssef refuse l'autonomie interne. Il fait un discours violent sur le perron de la mosquée de la Zitouna en présence de Chadli Bey, le fils de Lamine Bey.

- 12 octobre 1955: Salah ben Youssef est exclu du Néo-Destour.

- 15 novembre 1955: Vème congrès du Néo-Destour à Sfax (congrès de la résurrection), mais Salah Ben Youssef refuse de s'y rendre. Bourguiba riposte contre la défection de ben Youssef. Le congrès se range du côté de Bourguiba qui approuve les conventions d'autonomie interne.

- 23 janvier 1956: Dans un entretien accordé à Charles Saumagne, Ben Youssef explique ses motivations contre la stratégie de Bourguiba. Cet entretien a été publié dans la revue Les Temps modernes, mars 1976, n° 356: « Un épisode de la lutte pour l'indépendance tunisienne, l'affrontement de Bourguiba et de Salah Ben Youssef. »

- 28 janvier 1956: Ben Youssef s'enfuit vers le Caire via la Libye.

- 3 mars 1956: Indépendance du Maroc.

- 20 mars 1956: Proclamation de l'indépendance en

Tunisie, après 75 ans de protectorat français.

- 25 mars 1956: Élection d'une Assemblée constituante.
- 15 avril 1956: Élection d'une Assemblée nationale constituante dont Bourguiba est président.
- 13 août 1956: Promulgation du code de statut personnel améliorant le statut de la femme tunisienne.
- 25 juillet 1957: Abolition de la monarchie et Proclamation de la République. Habib Bourguiba est élu président de la République tunisienne par l'Assemblée constituante.
- 8 février 1958: Bombardement de Sakiet Sidi Youssef.
- 27 avril 1958: Conférence des partis nord africains à Tanger
- 1^{er} juin 1959: Promulgation de la constitution qui instaure un régime présidentiel.
- 8 novembre 1959: Première élection présidentielle.
- 3 janvier 1961: Ben Salah, secrétaire d'État au plan et aux Finances.
- 27 février 1961: Rencontre Bourguiba et De Gaulle à Rambouillet.
- 19 au 21 juillet 1961: Bataille de Bizerte, affrontements militaires qui font plus de 2000 morts.
- 12 août 1961: Salah ben Youssef, principal opposant de Bourguiba est assassiné dans un hôtel à Francfort.

-7-13 octobre 1961: Un article paru dans l'hebdomadaire « Afrique Action » intitulé « Le Pouvoir personnel » met en cause Bourguiba.

- 5 juillet 1962: Indépendance de l'Algérie.

- 20 décembre 1962: Complot visant à assassiner Bourguiba a été déjoué par les autorités.

- 15 octobre 1963: Évacuation de la base militaire de Bizerte.

- 12 mai 1964: Nationalisation des terres coloniales et instauration d'une économie planifiée.

- 19 octobre 1964: VIIème congrès du Néo-Destour à Bizerte. Il adopte le socialisme comme doctrine et prend le nom de Parti socialiste destourien (PSD) le 22 octobre. (Congrès du destin).

- 8 novembre 1964: Bourguiba est réélu président de la République pour cinq ans.

- 16 avril 1965: Discours de Bourguiba à Ariha, Jéricho. Il propose un dialogue direct israélo-palestinien. Mais cette proposition est rejetée par le monde arabe et Israël.

- 25 nov. 25 déc. 1965: Bourguiba est en Afrique de l'Ouest.

- 5 janvier 1967: Adoption par l'Assemblée nationale d'une loi organique portant sur la collectivisation des terres.

- 14 mars 1967: Crise cardiaque de Bourguiba.

- 27 janvier 1969: Manifestation des agriculteurs des Ouardanine dans le Sahel qui protestent contre la création de coopératives maté par les forces de l'ordre. Bilan, deux morts et des dizaines de blessés.

- 3 août 1969: Émeutes dans le Sahel contre la collectivisation effrénée des terres menée par Ben Salah. Refus de Bourguiba de signer le décret loi généralisant les coopératives. Le gouvernement met fin à l'économie planifiée.

- 1^{er} septembre 1969: Kadhafi au pouvoir en Libye.

- 8 septembre 1969: Ahmed Ben Salah Secrétaire d'État chargé de la Planification et de l'Économie nationale est limogé. Bourguiba met fin à l'expérience de collectivisation.

- 6 janvier 1970: Accord frontalier avec l'Algérie.

- Condamnation de l'ancien ministre Ahmed Ben Salah à dix ans de travaux forcés pour haute trahison.

- 6 novembre 1970: Nomination de Hédi Nouira Premier ministre.

- 11 février 1971: Première visite de Kadhafi en Tunisie.

- 15 décembre 1972: Deuxième visite de Kadhafi en Tunisie. Conférence du Palmarium.

- 12 mai 1973: Bourguiba refuse au Kef l'Union algéro-tunisienne.

- 12 janvier 1974: Le président Bourguiba et le colonel Kadhafi décident la fusion de la Tunisie et la Libye à Djerba. Mais cette union a été très vite avortée.

- 3 novembre 1974: Bourguiba est réélu Président de la République avec 99,98 %!

- 18 mars 1975: Après un amendement à la constitution, Bourguiba se fait proclamer président de la République à vie par l'Assemblée nationale. En cas de vacance de la présidence de la République, le Premier ministre devient aussitôt chef de l'État.

- 19 janvier 1977: Signature du pacte social.

- 7 mai 1977: Autorisation de la Ligue des droits de l'Homme.

- 10 octobre 1977: Émeute à Ksar Hellal.

- 24 décembre 1977: Démission de 6 ministres, du jamais vu en Tunisie.

- 26 janvier 1978: C'est le jeudi noir. Une grève générale lancée par l'UGTT tourne à l'émeute. Elle fait cinquante et un morts. L'état d'urgence est instauré.

- 12 janvier 1979: Installation de la Ligue arabe à Tunis, après la paix conclue avec Israël par le président égyptien Anouar Es-Sadate.

- 28 juin 1979: Chedli Klibi est élu secrétaire général de la Ligue arabe.

- 27 janvier 1980: « Coup » de Gafsa. Un commando soutenu par la Libye investit la ville de Gafsa. L'armée reprend en main la ville le 3 février.

- 10 avril 1980: Congrès extraordinaire du PSD à Tunis. Bourguiba déclare l'ouverture au multipartisme.

- 24 avril 1980: Mohamed Mzali Premier ministre, à la suite de l'attaque cérébrale dont est victime Hédi Nouria

- 18 juillet 1981: Le Parti communiste est à nouveau autorisé.

- 27 décembre 1983: À la suite de l'augmentation des prix des céréales et du pain, des émeutes éclatent à travers le pays. Le bilan s'élève à 89 morts et 938 blessés.

- 3 janvier 1984: Le gouvernement déclare l'état d'urgence et impose un couvre-feu. Bourguiba annule l'augmentation des prix.

- 28 août 1984: Accueil des Palestiniens à Hammam Chott.

- octobre 1984: Le Général Ben Ali est nommé secrétaire d'État à la Sécurité nationale.

- 1^{er} novembre 1984: Élections législatives anticipées. Face au PSD, trois partis de l'opposition participent au scrutin, c'est une première! Le Parti communiste tunisien, le mouvement des démocrates socialistes d'Ahmed Mestiri et le Mouvement de l'Unité populaire (MUP) de Ben Salah. C'est un signe d'ouverture promis par Bourguiba!

Mais, à cause de la fraude électorale aucun opposant n'est élu. C'est bien dommage et la déception est générale.

- 1^{er} octobre 1985: Israël bombarde le quartier général de l'OLP à Hammam-Chott, à vingt kilomètres de Tunis. Le raid fait 60 morts.

- 4 octobre 1985: Le Conseil de sécurité des Nations unies condamne « énergiquement l'acte d'agression armée perpétrée par Israël contre le territoire tunisien ». Les États-Unis s'abstiennent. Bourguiba avait menacé de rompre les relations diplomatiques en cas de veto des américains.

- 28 avril 1986: Ben Ali devient ministre de l'intérieur.

- 2 août 1987: Attentats dans quatre hôtels de Monastir et de la région de Sousse, revendiqués, le 10 août, par l'organisation du jihad islamique.

- 27 septembre 1987: La cour de sûreté de l'État prononce sept condamnations à mort, dont cinq sont en fuite. Ghannouchi est condamné aux travaux forcés à perpétuité.

- 2 octobre 1987: Ben Ali est nommé Premier ministre.

- 7 novembre 1987: Coup d'État médical, le président Bourguiba, est déclaré incapable, pour des raisons médicales, d'exercer ses fonctions. Il est destitué et remplacé par le Premier ministre Ben Ali.

- 27 février 1988: Le Parti socialiste destourien se transforme en Rassemblement constitutionnel démocratique. (RCD)

- 6 avril 2000: Bourguiba s'éteignait dans sa ville natale, Monastir. Les obsèques se déroulent en présence de Ben Ali et personnalités étrangères dont le président français, Jacques Chirac, le président algérien, Abdelaziz Bouteflika, le président de l'OLP, Yasser Arafat. Sa dépouille repose dans le mausolée Bourguiba à Monastir, aux côtés de sa mère et de sa première épouse Moufida Bourguiba.

Bibliographie

La bibliographie au sujet de Bourguiba est considérable, aussi bien en arabe qu'en français. Dans le contexte de cette étude, il est nécessaire de limiter le choix à des travaux de référence pour respecter les normes de cette publication.

I – Généralités sur la Tunisie:

A – Archives militaires:

C'est une véritable mine de Renseignements sur la Tunisie, ses Hommes et ses richesses naturelles. C'est un travail minutieux de qualité remarquable.

Service historique de l'Armée de terre, Vincennes, Sous-série 2H (1880-1960).

- BOURGUIBA Habib, 2H 135-2 ; 2H 139-3 ; 2H 213-3 ; 336 ; 373-5 ; 374-1 ; 416-5.

B – Ouvrages:

ABDESSALAM Ahmed, Sadiki et les Sadikiens

Édit. Cérès Production, Tunis 1975, 273 p.

Annuaire de l'Afrique du Nord, 1962-2005 (42 volumes),

Aix-en-Provence, Institut de Recherches et d'études sur le monde arabe et musulman, Édit. Du CNRS, Paris 1962-2005.

ARDANT Gabriel, La Tunisie d'aujourd'hui et de demain.
Édit. Calmann-Lévy, «Questions d'actualité», Paris 1961.

AYADI Taoufik, Mouvement réformiste et mouvements
populaires à Tunis (1906-1912), Tunis 1986, 300 p.

BEN ROMDHAN Mahmoud, Tunisie, État, économie et
société
Ressources politiques, légitimation, régulations sociales.
Sud Édit. Tunis 2011, 311 p.

BESSIS Sophie, Histoire de la Tunisie de Carthage à nos
jours.
Édit. Tallandier, Paris 2019, 525 p.

BOULAÈS Habib, Histoire de la Tunisie
Les Grandes dates de la Préhistoire à la Révolution.
Édit. Cérès, Tunis 2012, Nouvelle Éditions 2019, 719 p.

CHABI Moncef, Salah Ben Youssef vie de combat.
Édit. Dar El Aqwas. Tunis 1990. 258 p. (En arabe.)

CHOUIKHA Larbi et GOBE Éric, Histoire de la Tunisie
depuis l'indépendance.
Édit. La Découverte, Paris 2015, 127 p.

DEBBASCH Charles, La République tunisienne. Préface
Maurice Flory.
Édit. LGDJ, «Comment ils sont gouvernés», Paris 1962, 229 p.

De GAULLE Charles, Mémoires d'espoir, tome 1, Le
renouveau 1958-1962.
Édit. Plon, Paris 1970, 314 p. Voir p. 106 et suivantes.

GANIAGE Jean, Histoire contemporaine du Maghreb de 1830 à nos jours.

Édit. Fayard, Paris 1994, 822 p.

HADDAD Tahar, Notre femme, la législation islamique et la société, Maison tunisienne d'édition STD, Tunis 1978.

HAOUAT Mohamed Larbi, Le problème frontalier de la Tunisie depuis l'époque Ottomane jusqu'à nos jours. Thèse de doctorat d'État soutenue en Sorbonne en 2004. 1260 p. Lauréat des Sciences Morales et Politiques en 2006.

KHAÏRALLAH Chedly, Essai d'histoire et de synthèse des mouvements nationaux tunisiens. Le mouvement Jeune Tunisien, Tunis 1956, 210 p.

MAHJOUBI Ali, L'établissement du protectorat français en Tunisie. Publication de l'Université de Tunis 1977. Quatrième Série: Histoire. Volume XVIII. 423 p.

MAHJOUBI Ali, Les origines du mouvement national en Tunisie (1904-1934). Publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Tunis, 1982, 698 p.

MARTEL André, Les confins Saharo-Tripolitains de la Tunisie (1881-1911), Edit. PUF, Publications de l'Université de Tunis, Série Histoire. Paris 1965, 2 tomes, 824 p et 428 p.

MOALLA Mansour, L'État tunisien et l'indépendance, Éditions Cérès Production, Tunis 1992.

EL MECHAT Samia, Le nationalisme tunisien scission et conflits 1934-1944. Éditions. L'Harmattan, Paris 2002, 263 p.

- LEPOTIER R. Contre-Amiral, de l'Académie de Marine.
Bizerte.
- Édit. France – Empire, Paris 1966, 348 p.
- MZALI Mohamed, Tunisie: Quel avenir?
Édit. Publisud France 1991, 224 p.
- MZALI Mohamed, Un Premier ministre de Bourguiba
témoigne.
Édit. Jean PICOLLEC France 2004, 693 p.
- PAUTARD André, Bourguiba,
Édit. Média, Paris 1977.
- PERILLIER Louis, La Conquête de l'indépendance tunisienne.
Édit. Robert Laffont, Paris 1979.
- PONCET Jean, La colonisation et l'agriculture européennes en
Tunisie depuis 1881 Paris 1962, 700 p.
- P. H. X. (Pseudonyme) de D'ESTOURNELLES DE
CONSTANT Paul-Henri-Benjamin, La politique française
de Tunisie, Le Protectorat et ses origines (1854-1891). Édit.
Plon et Nourrit, Paris 1891, 489 p.
- RENAUD Patrick - Charles, La bataille de Bizerte. (Tunisie)
19 au 23 juillet 1961. Édit. L'Harmattan, Paris 1996, 199 p.
- ROSSI Pierre, La Tunisie de Bourguiba. Edit. Kahia, Tunis
1967, 200 p.
- SAYAH Mohamed, L'Histoire du Mouvement national.
Édit. Dar El Amal, Tunis.
- SMIDA Mongi, Khair-Eddine, ministre réformateur,
Tunis 1971, 421 p.

TOUMI Mohsen, de Bourguiba à Ben Ali

Édit. PUF, Paris 1989, 317 p.

C – Articles & Discours:

BOURGUIBA Habib, Le problème franco-tunisien est un problème de souveraineté. In, Les Temps modernes, Paris, mars 1952, p. 1567.

Bourguiba Habib, Discours, 1^{er} juin 1955, Discours, I, 1955-1956, Tunis, Publications du secrétariat d'État à l'information, 1974.

BOURGUIBA Habib, Discours du président Bourguiba prononcé à Jéricho le 3 mars 1965, in « Dossier, Le conflit israélo-arabe », Les Temps modernes, n° 253 bis, Paris 1967, p. 984.

BOURGUIBA Habib, Discours du Palmarium à Tunis, 16 décembre 1972, Discours XXI, 1970 à 1972, Publications du secrétariat d'État à l'information,

GANIAGE Jean, Une affaire tunisienne, l'affaire de l'Enfida. In Revue Africaine, 1955, pp. 341-378.

GRIMAUD Nicole, La crise de Bizerte, Revue d'histoire diplomatique, Paris 1996, n° 3 et 4, Édit. A. Pedone, p.330.

HAOUAT Mohamed Larbi, Quel impact de la Francophonie sur le rêve Africain!

pp.159-172, Revue Géostratégiques N° 36, 2^{ème} Trimestre 2012, La Francophonie: une géopolitique, Publication trimestrielle de l'Académie de Géopolitique de Paris

HATZENBERGER Antoine, Bourguiba d'une prison l'autre.
L'Année du Maghreb, 20 / 2019, pp.243-259.

SRAÏB Noureddine, Contribution à la connaissance de Tahar
el-Haddad (1899-1935), Revue de l'Occident musulman et
de la Méditerranée, n° 4, 1967, p.99-132.

II - Ouvrages sur Bourguiba:

A – Ouvrages:

ABBASSI Driss, Entre Bourguiba et Hannibal
Identité tunisienne et histoire depuis l'indépendance.

Édit. IREMAM – Karthala. Paris 2005, 265 p.

BACCOUCHE Hédi, En toute franchise.

Sud Édit. Tunis 2018, 474 p.

BÉGUÉ Camille, Le Message de Bourguiba, une politique de
l'homme,

Édit. Hachette littérature, Paris 1962.

BELKHODJA Tahar, Les trois décennies Bourguiba
Témoignage.

Édit. Arcantere Publisud, Tunis 1998, 286 p.

BESSIS Sophie et BELHASSEN, Souhayr, Bourguiba,

T1. À la conquête d'un destin 1901-1957. 187 p.

T2. Un si long règne. 1957-1989. 262 p.

Édit. Jeune Afrique, Paris 1988-89.

BORSALI Noura, Bourguiba à l'épreuve de la démocratie
(1956-1963),

Édit. Samed, Sfax 2008, 235 p.

- BOURGUIBA Habib, Discours, 1955-1981, Vingt-quatre volumes,
Publications du secrétariat d'État à l'Information, Tunis
1974-1981.
- BOURGUIBA Habib, Ma vie, mon œuvre 1929 – 1933.
Édit. Plon, Paris 1985, 406 p.
- BOURGUIBA Habib, Ma vie mon œuvre 1934 – 1938.
Édit. Plon, Paris 1986, 567 p.
- BOURGUIBA Habib, Ma vie, mon œuvre 1938 – 1943.
Édit. Plon, Paris 1986, 751 p.
- BOURGUIBA Habib, Ma vie, mon œuvre 1952 – 1956
Édit. Plon, Paris 1987, 550 p.
- CHADLI Amor, Bourguiba tel que je l'ai connu. De la lutte
pour l'indépendance à la prise de pouvoir par Ben Ali. Édit.
Berg international, Paris 2013.
- CAMAU Michel et GEISSER Vincent (dir.), Habib
Bourguiba
La trace et l'héritage.
Édit. Karthala, Paris 2004, 663 p.
En collaboration avec le Centre de Science Politique
Comparative.
IEP Aix-en-Provence.
- COHEN Bernard, Bourguiba
Le pouvoir d'un seul
Édit. Flammarion. Paris 1986, 246 p.

EL MATERI HACHED Anissa, Mahmoud El Materi,
Pionnier de la Tunisie moderne.
Édit. Les Belles Lettres, Paris 2011, 318 p.

EL GANARI Ali, Bourguiba le combattant suprême.
Édit. Plon, Paris 1985, 309 p.

CAÏD ESSEBSI Béji, Habib Bourguiba, de l'essentiel au plus
important.
Édit. Maison du Sud. Tunis 2011, 491 p.

GARAS Félix, Bourguiba et la naissance d'une nation.
Édit. Julliard, Paris 1956, 286 p.

GRIMAUD Nicole, La Tunisie à la recherche de sa sécurité.
Édit. PUF, Perspectives internationales, Paris 1995.

HAJI Lotfi, Bourguiba et l'Islam
Édit. Maison du Sud, Tunis 2004, 262 p. (en arabe)

KLIBI Chedli, Habib Bourguiba, radioscopie d'un règne.
Préface de Jean DANIEL Réflexion / Poches. Édit.
Déméter Tunis Arianna. 4^{ème} édition 2018, 223 p.

LE GENDRE Bertrand, Bourguiba
Édit. Fayard. Paris 2019, 444 p.

MARTEL Pierre-Albin, Habib Bourguiba, un homme, un siècle
Édit. Jaguar, France 1999, 155 p.

MESTIRI Brahim, La pensée politique et sociale du président
Habib Bourguiba.
Imp. Tunis 2002, 237 p.

PAUTARD André, Bourguiba
Édit. Média. Paris 1977. 157 p.

ROSSI Pierre, La Tunisie de Bourguiba.

Édit. Kahia, Tunis 1967, 200 p.

ROUS Jean, BOURGUIBA, l'homme d'action de l'Afrique.

Édit. John DIDIER. Paris Forum 1969.

ROUS Jean, Habib BOURGUIBA, Romorantin,

Édit. Martinsart, Paris 1984, 311 p.

SASSI Néjib, Bourguiba

Aux regards de ses partisans et ses opposants.

Édit. Arabesques. Tunis 2013, 129 p.

TEMIMI Abdeljelil, Habib Bourguiba et l'établissement de l'État national: Approches scientifiques du bourguibien. Actes du Premier Congrès International qui s'est tenu du 1 à 3 décembre 1999. Zaghouan, avril 2000. 321 p.

ZAGHOUANI DHAOUADI Henda, La Francophonie de Habib Bourguiba, Essai d'analyse des discours 1960-1970. Thèse de doctorat, Université Jean Monnet de Saint-Etienne.

B - Sites web:

<https://www.bourguiba.com>

<https://www.habib-bourguiba.net>

<https://www.gaumontpathearchives.com> mot clé: Bourguiba

<https://www.ina.fr> mot clé: Bourguiba

<https://www.monde-diplomatique.fr/1969/05/SRAIEB/29009>

https://fr.wikipedia.org/wiki/Tahar_Haddad

<http://journals.openedition.org/anneemaghreb/4833DOI:104000/anneemaghreb.4833>

<http://youtube.com> mot clé: Bourguiba